

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

123^e année

16 novembre
1991
No 46

Québec 

SENTENCES ARBITRALES DE LA FONCTION PUBLIQUE



«Sentences arbitrales de la fonction publique» regroupe les décisions touchant les différentes unités de négociation du secteur public. Ce document, publié mensuellement, vise à fournir aux utilisateurs un instrument de travail complet et à jour. Il présente les sentences selon l'ordre de dépôt au Greffe des tribunaux d'arbitrage de la fonction publique et y joint deux index qui facilitent la consultation, l'un alphabétique des noms des parties, l'autre par sujets.

Destiné plus particulièrement aux personnes œuvrant dans le domaine des relations de travail des secteurs publics et parapublics, il intéressera également les conseillers en relations industrielles, les arbitres en matière de griefs, les avocats spécialisés en droit du travail des grandes institutions, des municipalités, des entreprises privées, etc.

**Conseil du trésor
Greffe des tribunaux d'arbitrage**

Abonnement annuel
105 \$ (1 an)
190 \$ (2 ans)
Numéro à l'unité
10,50 \$ + taxes

GRATUIT

Tout abonnement ou réabonnement aux *Sentences arbitrales de la fonction publique* reçu avant le 1^{er} janvier 1992, donne droit à un *Agenda d'art 1992 du Musée du Québec*.



BON D'ABONNEMENT

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Quant.	Titre	Prix unitaire	Total
	Sentences arbitrales de la fonction publique	1 an	105 \$
		2 ans	190 \$

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Cartes de crédit acceptées ☐  ☐ 

Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Abonnement et information

Les Publications du Québec
Service à la clientèle
Division des abonnements
Case postale 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Tél : (514) 948-1222
(Sans frais) 1 800 465-9266
Télécopieur : (514) 278-3030

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de
«Les Publications du Québec»
Prix et conditions de vente
modifiables sans préavis.
Les prix indiqués sont établis en
dollars canadiens

Québec 



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

123^e année
16 novembre 1991
No 46

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Loi électorale
Ministères, Avis concernant les
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Vente en vertu de la Loi sur la faillite
Vente par licitation
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CANTON DE DENHOLM (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	4193
CANTON DE LOW (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	4193
MUNICIPALITÉ DE RAPIDES-DES-JOACHIMS (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	4193
VILLAGE DE PORTAGE-DU-FORT (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	4193
VILLE DE MONTRÉAL-NORD (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	4193
VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	4193

AVIS DIVERS

COLLÈGE ANTOINE-GIROUARD (L.P.)	4193
CONSEIL SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations) (Erratum)	4268
ÉGLISE COMMUNAUTAIRE MOUNTAINVIEW INC. (L.P.)	4194
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR (Convention de fusion)	4268
LA MÉTROPOLITAINE GÉNÉRALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE (Convention de fusion)	4268
LA MÉTROPOLITAINE GÉNÉRALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE (Demande de continuation)	4268
MOUNTAINVIEW COMMUNITY CHURCH INC. (L.P.)	4194
NATIONAL INSURANCE COMPANY (Demande de conversion et de fusion)	4269
SELECTA NATIONALE D'ASSURANCES INC. (Demande de conversion et de fusion)	4269
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES (Demande de conversion et de fusion)	4269
SUCCESSION NORMAND RUGGLES TINK ET AL. (Bénéfice d'inventaire)	4194
SUCCESSION OSCAR ALBERT WALES (Bénéfice d'inventaire)	4194
SUCCESSION ROBERT PAUL GUILMET (Bénéfice d'inventaire)	4194
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (Modification au règlement général I)	4194
VILLE DE SAINT-CONSTANT (Rues et ruelles)	4196
VILLE DE TRACY (Rues et ruelles)	4196

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Carol Francine Mallette	4198
David Christian Moran	4198
Joseph Claude Patrice Resther	4198

Joseph Jean-Paul Cayer	4198
Joseph Léandre Gilles Bell	4198
Joseph Philippe Lemieux	4198
Marie Blanche Monique Duperron	4198
Marie Claire France Hovington	4198
Marie Claudette-Asmée Lucille Rivest	4198
Marie Geneviève France Gilbert	4198
Marie Maryse Javanna Jordan	4199
Marie Thérèse Christine Chevalier	4199
Michel Yves Bachand	4199
Olga Alice Paley	4199
Stéphane Raymond Hanley	4199

DEMANDES

Beny Glaser	4199
Cedric Leblanc-Valin	4199
Daniel Larrey	4199
Fernande Louisselle	4199
George Georgakis Theodoratos	4200
Irmand Gilbert	4200
Jean Patrick Saint-Denis	4200
Joan Beaubien	4200
Joël Desmeules	4200
Josée Verner	4200
Joseph Yvon Guy	4200
Krystyna-Zofia Zarzycka	4200
Léonard Arsenaux	4200
Lorraine Kulow	4201
Lucien Carrière	4201
Lyne Biron	4201
Lyonel Torchon	4201
Marie-Léonic-Claudette Linda Gendron	4201
Marie Louise Andrée Claire Racine	4201
Marie Louise Yolande Gagnon	4201
Natalina Maddalina Giovannina d'Amico	4201
Richard Fortier	4201
Richard Pépin-Rioux et Audrey Pépin-Rioux	4202
Ugo Alix	4202
Victoria Volant dit Valin	4202

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

4202

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

4219

BUREAU DE CRÉDIT MO-RO INC. (Erratum)

4268

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

4220

CHÂTEAU POULET DE QUÉBEC LTÉE (Erratum)

4268

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

4221

CIAUDE ROUSSEL TRANSPORT INC. (Erratum)

4268

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 4228

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 4232

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION
SOCIALE (Article 21) 4233

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article
87) 4233

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL —
ÉTABLISSEMENT OU (Article 32) 4234

CHANGEMENT DU NOMBRE
D'ADMINISTRATEURS (Article 87) 4236

DISSOLUTION (Article 28) 4237

GESTION C.G.P. LTÉE (Erratum) 4268

DISSOLUTION — DEMANDES DE

2320-7988 QUÉBEC INC. 4244
2414-0352 QUÉBEC INC. 4244
2439-2300 QUÉBEC INC. 4244
2546-1013 QUÉBEC INC. 4244
2548-6887 QUÉBEC INC. 4244
2618-5595 QUÉBEC INC. 4244
2636-4976 QUÉBEC INC. 4244
2645-2714 QUÉBEC INC. 4244
2743-3952 QUÉBEC INC. 4244
2748-3171 QUÉBEC INC. 4244
2840-1792 QUÉBEC INC. 4244
2840-4481 QUÉBEC INC. 4245
2848-6876 QUÉBEC INC. 4245
A. & D. BÉDARD INC. 4245
ACTION AUTO SERVICE C L R INC. 4245
ASSOCIATION DE CROSSE DE LONGUEUIL
INC. 4245
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
TAVERNES ET BRASSERIES DU QUÉBEC INC. 4245
AU ROYAUME DE LA SOIE INC. 4245
AUTOMOBILE D.K. INC. 4247
BEAUTÉ ET SANTÉ 3W INC. 4245
BELA U-DRIVE INC. 4250
BIJOUTERIE ELLIOT INC. 4245
BIRNACO INC. 4245
BOUTIQUE LÉON, AMOS INC. 4246
CANAFRICA MARKETING INC. 4246
CLÉMENT RICHARD & FILS INC. 4246
COLLÈGE LASALLE-INDUSTRIES INC. 4246
COMITÉ SUR LES TROUBLES
D'APPRENTISSAGE «LE MAILLON» DE PORT-
CARTIER 4246
COMPTOIRS MICHEL INC. 4246

CORPORATION DU CENTENAIRE DE ST-
GRÉGOIRE DE MONTMORENCY 4246
CORPORATION D'INVESTISSEMENTS
HUTCHINS 4246
CORPOTEXTE INC. 4246
CRÉPIS-TECH INC. 4246
DÉVELOPPEMENTS DE L'EST INC. 4247
DISTRIBUTION TONIPRO INC. 4247
DISTRIBUTIONS CRDL INC. 4247
D.K. AUTOMOBILE INC. 4247
EAGLE LAND INC. 4252
EAGLE MOTORS INC. 4251
EASTERN DEVELOPMENT CORP. 4247
ÉCOLE DE HOCKEY LONGUEUIL INC. 4247
ÉDITION PRIVÉ INC. 4247
ENTREPRISE CLAUDE ET PIERROT INC. 4247
ENTREPRISES RIENDEAU-KING INC. 4247
FÉCO INC. 4247
FÊTE DU CENTENAIRE DE LA VILLE DE
BUCKINGHAM 4247
FONDATION ANDRÉ DEGONGRE 4248
GARAGE BELZIL INC. 4248
GESTAC (JYL) LTÉE 4248
GESTION B. BRISETTE INC. 4248
GESTION DIANE MARCOUILLER INC. 4248
GESTION S. DAUPHIN INC. 4248
HABITATIONS MINGANIE INC. 4248
HUTCHINS INVESTMENT CORPORATION 4246
INSTITUT INTERNATIONAL DE LA
CONSCIENCE SUPRASEMENTALE INC. 4248
INTER DE LONGUEUIL 4248
JACQUES CHARRON CONSTRUCTION LTÉE 4248
JEAN SCHAFFER & ASSOCIATES INC. 4248
JEAN SCHAFFER & ASSOCIÉS INC. 4248
J.P. SAMSON & FILS LTÉE 4249
LA RÉSIDENCE DES PÉLERINS INC. 4249
LACHINE CHASSE ET PÊCHE INC. 4249
LE CENTRE DE L'ÉLECTRICITÉ J.M.L. LTÉE 4249
LE CHOEUR DE PAUL INC. 4249
LES AMIS DES JEUNES DE ST-JEAN
CHRYSTOSTOME INC. 4249
LES ASSURANCES CLAUDE FERRON INC. 4249
LES ATELIERS KNOWLTON INC. 4249
LES AUTOBUS CHARLEVOIX LTÉE 4249
LES COMPAGNONS DE JÉSUS ET DE MARIE 4249
LES DÉVELOPPEMENTS TRANS-CANADA INC. 4249
LES ENTREPRISES TURGEON & JOBIN LTÉE 4250
LES IMMEUBLES DEDURO INC. 4250
LES IMMEUBLES TÉLÉ-VIDÉO LTÉE 4250
LES PET-EN-COEUR DE LA PLAINE 4250
LES PLACEMENTS MAVTECH INC. 4251
LES PRODUCTIONS RH + INC. 4250
LES ROYAUX DE LONGUEUIL INC. 4250
LES SIEURS DE LONGUEUIL 4250
LIMOLOGE INC. 4250
LOCATION D'AUTO BELA INC. 4250
MAISON BEAUMONT INC. 4250
MARCHÉ DI LORENZO INC. 4251
MARCHÉ FUSEY INC. 4251
MAVTECH HOLDINGS INC. 4251
NORDIC THERMO POMPE INC. 4251
PIÈCES D'AUTO EAGLE INC. 4251
PLACEMENTS F. ROBERT LIMITÉE 4251
PROMOTIONS CLAUDE PAGÉ INC. 4251

PUBLI-QUÉBEC INC.	4251		
QUINCAILLERIE DONNACONA LTÉE	4251		
QUINCAILLERIE H. THIBODEAU INC.	4251		
RESTAURANT WAH REN INC.	4251		
ROMÉO FRANCOEUR & ASSOCIÉS INC.	4252		
SCOTT, MILOT & ASSOCIÉS INC.	4252		
SECRÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUÉBEC INC.	4252		
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES BOIS-FRANCS INC.	4252		
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EAGLE INC.	4252		
SPARTON-MEN'S WEAR INC.	4252		
STATION-SERVICE PATRICE SIROIS INC.	4252		
STRABOCO INC.	4252		
THIKA IMPORTATIONS INC.	4252		
TOURNAGE A-M INC.	4252		
TURGEON & JOBIN ÉLECTRIQUE INC.	4253		
VARIÉTÉS G.H. INC.	4253		
WATER-POLO LONGUEUIL INC.	4253		
W. B. HONEY (1978) INC.	4253		
YVES BOUCHARD & ASSOCIÉS INC.	4253		
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES			
CHANGEMENTS	4253		
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (Accordé)	4254		
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES			
REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ			
SERVOMATION INTERNATIONAL	4254		
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES			
ASSURANCES — LOI SUR LES			
NORTHWESTERN NATIONAL LIFE INSURANCE COMPANY (<i>Délivrance de permis</i>)	4255		
LOI ÉLECTORALE			
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES			
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86 de la Loi)	4256		
REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT OFFICIEL (<i>Article 46 de la Loi électorale</i>)	4255		
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES			
INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE			
175386 CANADA INC. (<i>Autorisation</i>)	4257		
TRANSPORTS			
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	4257		
		POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES	
		CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 5)	4258
		RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES	
		REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE	4259
		SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES	
		ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC - RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS-LANAUDIÈRE (<i>Changement de nom</i>)	4259
		ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS EN RECHERCHE CLINIQUE (<i>Formation</i>)	4259
		FRATERNITÉ DES POLICIERS DE HULL INC. (<i>Autorisation</i>)	4259
		VENTES EN VERTU DE LOI SUR LA FAILLITE	
		MONETTE c. MARCHAND DAOUST INC. ET AL.	4260
		VENTE PAR LICITATION	
		FORGET ET AL. c. THERRIEN ET AL.	4260
		VENTES PAR SHÉRIF	
		ABITIBI	
		BANQUE NATIONALE DU CANADA c. PARÉ ET AL.	4261
		BANQUE NATIONALE DU CANADA c. SYLVAIN	4262
		BEAUHARNOIS	
		CAISSE POPULAIRE DE DORION c. GUÉRIN	4262
		IBERVILLE	
		LA COMPAGNIE DE FINANCE BÉNÉFICIAIRE DU CANADA c. LEBREUX	4262
		LABELLE	
		BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LABELLE ET AL.	4263
		LONGUEUIL	
		LE GROUPE CANAM INC. c. 2741-7401 QUÉBEC INC. ET AL.	4264
		LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC c. BERNATCHEZ	4264

MONTREAL

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE c. BOGART FASHIONS INC. ET AL.	4264
LES CUISINES NELKEN INC. c. BOURGEL CONSTRUCTION INC. ET AL.	4265

QUEBEC

POMERLEAU c. 2645-4702 QUEBEC INC.	4266
------------------------------------	------

RIMOUSKI

CAISSE POPULAIRE DE RIMOUSKI c. GAUVIN ET AL.	4267
--	------

VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

VILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE	4267
VILLE DE SAINT-CONSTANT	4267
VILLE DE TERREBONNE	4267
VILLE D'OTTERBURN PARK	4267
VILLE MONT-ROYAL	4267

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Canton de Denholm

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 5 décembre 1991, pour permettre au canton de Denholm d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 24 octobre 1991

3207

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Canton de Low

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 12 juin 1992, pour permettre au canton de Low d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Québec, le 29 octobre 1991

3207

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Municipalité de Rapides-des-Joachims

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 mars 1992, pour permettre à la municipalité de Rapides-des-Joachims d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Pontiac.

Québec, le 28 octobre 1991

3207

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Village de Portage-du-Fort

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 13 mars 1992, pour permettre au village de Portage-du-Fort d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité de comté de Pontiac.

Québec, le 28 octobre 1991

3207

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Ville de Montréal-Nord

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 31 mars 1992, le délai pour permettre à la ville de Montréal-Nord d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la Communauté urbaine de Montréal.

Québec, le 31 octobre 1991

3207

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 décembre 1991 le délai prescrit à la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes.

Québec, le 29 octobre 1991

3207

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC*

Avis divers

COLLÈGE ANTOINE-GIROUARD

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1991 10 23, constituant en corporation les requérants suivants: Me Guy Leduc, notaire, 2445, Saint-Pierre Ouest, Saint-Hyacinthe; M. Bernard Proulx, prêtre, 4, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Simon; Mme Pauline Cossette, travailleuse au foyer, 2820, rue Pratte, Saint-Hyacinthe; M. Régis Poirier, directeur des services financiers, 558, rang 5, Sainte-Rosalie; M. Pierre-Paul Beauregard, retraité, 3220, Marie-Rivier, Saint-Hyacinthe; M. Guy Daudelin, prêtre, 650, Girouard Est, Saint-Hyacinthe; M. Roger Jauvin, industriel, 827, Hubert, Mont Saint-Hilaire; Me Yvan Cousineau, avocat, 858, Fontainebleau, Mont Saint-Hilaire; sous la dénomination sociale « COLLÈGE ANTOINE-GIROUARD ».

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à 10 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé à Saint-Hyacinthe, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

76198

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2868-3258*

**ÉGLISE COMMUNAUTAIRE MOUNTAINVIEW INC.
et sa version
MOUNTAINVIEW COMMUNITY CHURCH INC.**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1991 10 23, constituant en corporation les requérants suivants: M. Richard J. Conway, enseignant, 276, Prince-Edward, Otterburn; Mme Mae Clegg, enseignante, 344, Beaulac, Saint-Hilaire; Mme Marilyn Knight, ménagère, 362, 3^e Avenue, McMasterville; M. Anthony Clegg, dessinateur, 344, Beaulac, Saint-Hilaire; Mme Terrie Vorsteh, enseignante, 276, Prince-Edward, Otterburn; Mme Ruth McGann, garde malade, 276, Prince Edward, Otterburn; Mme Jessie Hannah, ménagère, 364, 3^e Avenue, McMasterville, sous la dénomination sociale « ÉGLISE COMMUNAUTAIRE MOUNTAINVIEW INC. » et sa version « MOUNTAINVIEW COMMUNITY CHURCH INC. ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 10 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé à 276, Prince-Edward, Otterburn Park, district judiciaire de Saint-Hyacinthe.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2856-7832*

76197

Succession Norman Ruggles Tink et al.

Avis est, par les présentes, donné que Monique Sirois, femme au foyer, demeurant au 1661, De Ville-Marie, ville de Montréal, H1V 3K2, en sa qualité de tutrice à Matthew William Tink et Norma Lucinda Tink, femme au foyer, demeurant au 5010, Bessborough, ville de Montréal, H4V 2S3, province de Québec, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, les successions *ab intestat* de Norman Ruggles Tink, en son vivant domicilié au 5155, Sainte-Catherine Est, ville de Montréal, décédé le 9 avril 1989, Gordon William Tink, en son vivant domicilié au 2686, Aylwin, ville de Montréal, décédé le 27 février 1990 et Dorothy Jean Scotcher Tink, en son vivant domiciliée au 5155, Sainte-Catherine Est, ville de Montréal, décédée le 23 juillet 1990 suivant acte reçu le 16 octobre 1991 devant Michel Nichols, notaire au 344, Lupin, ville de Laval, H7N 1C8, et enregistré à Montréal sous le numéro 4441524.

Un inventaire des biens des défunts a été fait et peut être consulté aux bureaux du notaire à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers selon la Loi.

Laval, le 30 octobre 1991

*Le procureur,
MICHEL NICHOLS, notaire*

76274

Succession Oscar Albert Wales

Prenez avis que la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (Canadienne) est légataire universel de la succession de Oscar Albert Wales et a accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant D. Whitney, notaire, 630, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2300, Montréal, QC, H3B 4T8, en date du 28 octobre 1991, et enregistré à Montréal le 29 octobre 1991 sous le numéro 4443651.

Montréal, le 31 octobre 1991

76275

*Le procureur,
DAVID WHITNEY, notaire*

Succession Robert Paul Guilmet

Avis public est donné que Fondation Jules et Paul Émile Léger, société à but non lucratif, dont le siège social est situé au 130, avenue de l'Épée, Outremont, H2V 3T2, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Robert Paul Guilmet, en son vivant demeurant au 5660, rue Decelles, appartement 318, Montréal, H3T 1W6, par acte reçu devant Jean Forté, notaire, 5450, chemin Côte des Neiges, appartement 408, Montréal, H3T 1Y6, dont copie est enregistrée à Montréal sous le numéro 4436384 en date du 4 octobre 1991.

Montréal, le 1^{er} novembre 1991

76276

*Le procureur,
JEAN FORTÉ, notaire*

Université du Québec

Vu les articles 4 et 7 de la Loi sur l'Université du Québec;

Vu l'article 19 de la Loi sur l'Université du Québec lequel stipule notamment que les règlements préparés par le conseil des études doivent être soumis à l'approbation de l'Assemblée des gouverneurs et que ces règlements entrent en vigueur à la date de leur publication à la *Gazette officielle du Québec*;

Vu le Règlement général 1 « Organisation de l'enseignement et de la recherche », publié à la *Gazette officielle du Québec* le 29 mai 1982, amendé les 26 janvier 1983, 16 décembre 1987 et 14 mars 1990 (*Gazette officielle du Québec* des 5 février 1983, 9 janvier 1988 et 31 mars 1990);

Vu l'article 2.7 « Adoption de Règlements généraux et amendements à ceux-ci » du Règlement général 13 « Instances décisionnelles et dispositions générales »;

Vu la résolution C-191-S-1679 du Conseil des études recommandant à l'Assemblée des gouverneurs de modifier les articles 1.4.2, 1.4.3 et 1.7.4 du Règlement général 1 « Organisation de l'enseignement et de la recherche » de façon à prévoir la présence des « chargés de cours » à la commission des études et au conseil de module des universités constituantes;

Vu le tableau de concordance en annexe au procès-verbal;

Sur la proposition de monsieur Jacques R. Parent, appuyée par madame Louise Plamondon,

Il est statué par les présentes, d'adopter les modifications suivantes au Règlement général 1 « Organisation de l'enseignement et de la recherche » de l'Université du Québec:

— de modifier les articles 1.4.2, 1.4.3 et 1.7.4 comme suit:

1.4.2 Composition et mandat des membres

a) La commission des études se compose des membres suivants:

1° le recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, le doyen de premier cycle, le doyen des études avancées et de la recherche;

2° six (6) personnes engagées par le conseil d'administration (ou par le comité exécutif, si un règlement interne le prévoit) à titre de professeur dont au moins deux (2) occupent des postes de direction d'enseignement et de recherche, à l'exclusion des personnes visées à l'alinéa a 1° précédent;

3° six (6) étudiants réguliers au sens des règlements généraux;

4° le cas échéant, la commission des études peut également comprendre jusqu'à un maximum de deux (2) personnes engagées à titre de chargé de cours.

b) Le mandat des membres s'établit comme suit:

1° les personnes mentionnées en 1° de l'alinéa 1.4.2 a demeurent membres tant qu'elles occupent l'une des fonctions pertinentes;

2° le mandat des personnes mentionnées en 2° de l'alinéa 1.4.2 a ainsi que du ou des chargés de cours, le cas échéant, est de deux (2) ans renouvelable consécutivement une seule fois;

3° le mandat des étudiants est de deux (2) ans et renouvelable une seule fois.

c) les membres mentionnés en 2° de l'alinéa 1.4.2 a continuent d'en faire partie jusqu'à la nomination de leurs successeurs nonobstant la fin de la période pour laquelle ils sont nommés, pourvu qu'ils conservent la qualité de professeurs.

Les membres étudiants continuent d'en faire partie jusqu'à la nomination de leurs successeurs nonobstant la fin de la période pour laquelle ils sont nommés, pourvu qu'ils conservent la qualité d'étudiant régulier.

Le ou les chargé(s) de cours, le cas échéant, continue(nt) de faire partie de la commission des études jusqu'à la nomination de son ou leurs successeur(s) nonobstant la fin de la période pour laquelle il(s) est (sont) nommé(s), pourvu qu'il(s) conserve(nt) la qualité de chargé de cours.

d) La commission des études est présidée par le recteur ou, en son absence, par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Le secrétaire général agit comme secrétaire.

1.4.3 Procédures de nomination des membres

Les personnes mentionnées en 1° de l'alinéa 1.4.2 a siègent d'office.

Le conseil d'administration nomme les personnes mentionnées en 2° de l'alinéa 1.4.2 a qui sont désignées par le corps professoral.

Le conseil d'administration nomme les étudiants mentionnés en 3° de l'alinéa 1.4.2 a qui sont désignés par les étudiants.

Le conseil d'administration nomme, le cas échéant, la ou les personne(s) mentionnée(s) en 4° de l'alinéa 1.4.2 a qui est (sont) désignée(s) par les chargés de cours.

Les expressions et les mots signifient:

a) Corps professoral: l'ensemble des personnes engagées à titre de professeur par le conseil d'administration (ou par le comité exécutif, si un règlement interne le prévoit) et comprend celles qui occupent des postes de direction d'enseignement ou de recherche autres que ceux mentionnés en 1° de l'alinéa 1.4.2 a de même que les personnes occupant tout autre poste de direction défini aux fins du présent règlement comme poste de direction d'enseignement et de recherche par le conseil d'administration sur recommandation de la commission des études en conformité avec l'article 1.1.

b) Étudiants: l'ensemble des étudiants réguliers au sens des Règlements généraux.

c) Chargés de cours: l'ensemble des personnes désignées comme telles à titre de chargé de cours conformément aux procédures en vigueur au sein de l'université pour l'embauche de cette catégorie de personnel.

1.7 Module

1.7.1 Le module est un organisme institué aux fins de favoriser la poursuite par les étudiants des objectifs visés. Il correspond aux programmes d'études dont il a la responsabilité, au groupe d'étudiants qui poursuivent le cheminement prévu par ces programmes, au groupe de professeurs qui conseillent ces étudiants ou leur enseignent, et à des personnes de l'extérieur qui relient le module au milieu professionnel ou social concerné.

1.7.2 Le conseil d'administration détermine par règlement interne, sur recommandation de la commission des études, les modes d'organisation et de fonctionnement des modules ainsi que leur mode de création, d'abolition, de fusion, de division et de suspension de leurs modes réguliers d'administration et de fonctionnement.

1.7.3 Les principales responsabilités du module sont exercées, selon le cas, par le conseil de module ou le directeur du module, tel que déterminé par le conseil d'administration.

1.7.4 Pour chaque module, un conseil de module est institué et il est composé d'un nombre déterminé de professeurs dont le directeur de module, d'un nombre égal d'étudiants, ainsi que de personnes de l'extérieur, choisies par le conseil de module, dont le nombre doit être inférieur au quart du nombre total d'étudiants et de professeurs. Le conseil de module peut également comprendre, le cas échéant, un chargé de cours.

Le doyen du premier cycle et le vice-doyen peuvent participer aux réunions avec droit de parole sans droit de vote.

Le secrétaire général,
PIERRE NADEAU

Ville de Saint-Constant

Avis est donné par la soussignée, greffière de la ville de Saint-Constant, M.R.C. de Roussillon, que le Conseil municipal a adopté à sa séance régulière du 8^e jour de juillet 1991, une résolution approuvant une description d'une partie de la rue Létourneau ouverte au public depuis au moins dix (10) ans et ce, afin que la Ville en devienne propriétaire conformément aux dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19); cet article se lit comme suit:

« Article 422:

Les rues et ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;
2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (chapitre C-1);
3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;
4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire des rues et ruelles concernées;
- c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. »

La rue que la ville entend acquérir par la procédure prévue à l'article 422 de la Loi sur les cités et villes est décrite sommairement comme suit:

Partie de la rue Létourneau

« une partie du lot 260 du cadastre de la paroisse de Saint-Constant, de figure irrégulière; bornée vers le nord-ouest par les lots 260-130 rue, 260-136 rue et 260-134 rue, mesurant le long de cette limite quarante-huit mètres et trente et un centièmes (48,31 m); vers le nord-est par la montée Saint-Régis (montrée à l'originale), mesurant le long de cette limite sept mètres et trente-deux centièmes (7,32 m); vers le sud-est par une autre partie du lot 260, mesurant le long de cette limite quarante-huit mètres et dix centièmes (48,10 m); vers le sud-ouest par le lot 260-53 (rue Létourneau), mesurant le long de cette limite sept

mètres et trente-deux centièmes (7,32 m); contenant en superficie trois cent cinquante-deux mètres carrés et sept dixièmes (352,7 m²). »

Je, soussignée, déclare que le Conseil municipal de la ville de Saint-Constant a approuvé par sa résolution numéro 287-91, à sa séance régulière du 8 juillet 1991, une description de la rue ci-haut décrite pour laquelle la ville entend devenir propriétaire suivant les prescriptions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes. Cette dernière déclaration est faite conformément aux dispositions du paragraphe 4 c dudit article.

Saint-Constant, le 19 juillet 1991

74271-32-2

La greffière,
ME MARTINE SAVARD

Ville de Tracy

Avis public est donné par le soussigné, greffier, que la ville de Tracy entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes afin de devenir propriétaire des rues et de la ruelle ci-après décrites.

L'article 422 de cette Loi se lit comme suit:

« Les rues et ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

- 1) Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;
- 2) Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);
- 3) L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;
- 4) Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;
- c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. »

Description sommaire des rues et de la ruelle pour lesquelles la ville entend se prévaloir de l'article ci-dessus mentionné:

1. **Rue Évangéline**, formée des lots 35-161 (rue), 35-149 (rue), 36-268 (rue), 36-256 (rue), 37-53 (rue), 39-133 (rue), 39-154 (rue) et 41-82 (rue).
2. **Rue Lemay**, formée des lots 35-137 (rue), 35-125 (rue), 36-233 (rue), 36-221 (rue), 37-43 (rue), 39-123 (rue), 40-72 (rue) et 41-70 (rue).
3. **Rue Maisonneuve**, formée des lots 35-113 (rue), 35-101 (rue), 36-198 (rue), 36-186 (rue), 37-37 (rue), 39-32 (rue), 40-41 (rue) et 41-50 (rue).
4. **Rue Frontenac**, formée des lots 35-89 (rue), 35-77 (rue), 36-163 (rue), 36-151 (rue), 37-27 (rue), 39-24 (rue), 40-29 (rue) et 41-37 (rue).
5. **Rue Marquette**, formée des lots 35-65 (rue), 35-47 (rue), 36-123 (rue), 36-105 (rue), 37-18 (rue), 39-17 (rue), 40-19 (rue) et 41-24 (rue).
6. **Rue Duvernay**, formée des lots 35-53 (rue), 35-35 (rue), 36-111 (rue), 36-93 (rue), 37-8 (rue), 39-9 (rue), 40-7 (rue) et 41-11 (rue).
7. **Rue Mandeville**, A) formée du lot 35-28-16 (rue). B) d'une partie du lot 35-28-8 (rue) bornée vers le nord par les lots 35-28-15 à 35-28-9 partie; vers l'est par une autre partie du lot 35-28-8 (rue), vers le sud par les lots 35-28-1 parties à 35-28-7; vers l'ouest par le lot 35-28-16, contenant une superficie de 2 287,7 mètres carrés. C) d'une partie du lot 35-29 (rue), bornée vers le nord par les lots 35-89 (rue) à 35-78, les lots 35-65 (rue) à 35-48, vers l'est par le lot 35-28-16 (rue), vers le sud par les lots 35-30 à 35-47 (rue), les lots 35-66 à 35-77 (rue), vers l'ouest par le lot 35-29 partie (rue), contenant une superficie de 8 328,4 mètres carrés. D) d'une partie du lot 35-29 (rue), bornée vers le nord par les lots 35-179 partie, 35-178 partie à 35-174, 35-161 (rue) à 35-150, 35-137 (rue) à 35-126 et 35-113 (rue), vers l'est par le lot 35-29 partie (rue), vers le sud par les lots 35-101 (rue), 35-114 à 35-125 (rue), 35-138 à 35-149 (rue), 35-162 à 35-165, 35-193, 35-166 partie et 35-167 partie, vers l'ouest par le lot 35-29 partie (rue), contenant une superficie de 8 477,0 mètres carrés.
8. **Boulevard Cournoyer**, A) formée des lots 36-66-2 (rue), 36-67-2 (rue), 36-68-2 (rue), 36-69-2 (rue), 36-70-2 (rue), 36-71-2 (rue) et 36-73-1 (rue); B) d'une partie du lot 36-87 (rue), bornée vers le nord par les lots 36-300 partie et 36-299 partie, les lots 36-368, 36-297 à 36-294, 36-268 (rue) à 36-257 (rue), 36-233 (rue) à 36-222, 36-198 (rue) à 36-187, 36-163 (rue) à 36-152, 36-123 (rue) à 36-106, vers l'est par les lots 36-73-1 (rue) et 36-66-2 (rue), vers le sud par les lots 36-88 à 36-105 (rue), 36-140 à 36-151 (rue), 36-175 à 36-186 (rue), 36-210 à 36-221 (rue), 36-245 à 36-256 (rue), 36-280 à 36-284 et 36-364, vers l'ouest par le lot 36-87 partie (rue); contenant une superficie de 27 139,9 mètres carrés.
9. **Rue Laplume**, A) formée du lot 39-186-2 (rue); B) d'une partie du lot 39-144 (rue), bornée vers le nord par le lot 39-140 partie, les lots 39-139 à 39-124, vers l'est par le lot 39-123 (rue), vers le sud par les lots 39-145 à 39-162 partie, vers l'ouest par le lot 39-149 partie (rue); contenant une superficie de 4 785,4 mètres carrés.

10. **Rue Desjardins**, formée du lot 39-1 (rue).

11. **Rue Cardin**, A) formée des lots 40-44 (rue), 41-1 (rue), 41-23 (rue), 41-36 (rue), 41-49 (rue), 41-80 (rue), 41-81 (rue) et 41-86 (rue); B) d'une partie du lot 40-71 (rue), bornée vers le nord par les lots 40-66 partie à 40-60 partie, les lots 40-78 et 40-79, les lots 40-58 (rue) à 40-49, les lots 40-72 (rue) et 40-70; vers l'est par le lot 40-44, vers le sud par les lots 40-71 (rue) et 41-81 (rue), vers l'ouest par le lot 40-71 partie (rue); contenant une superficie de 5 633,0 mètres carrés.

12. **Rue Saint-Gérard**, A) formée par le lot 26-112; B) d'une partie du lot 26-17 (rue), bornée vers le nord par les lots 26-1 partie à 26-16, vers l'est par le lot 26-112, vers le sud par le lot 26-112, les lots 26-111, 26-110, 26-138, 26-106 partie à 26-104, 26-25 à 26-19 partie, vers le nord-ouest par le lot 26-17 partie; contenant une superficie de 2 620,5 mètres carrés.

Tous du cadastre de la paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel, division d'enregistrement de Richelieu.

13. **Ruelle**, A) formée par une partie du lot 18, bornée vers le nord par deux autres parties du lot 18, vers l'est par la route 132 Marie-Victorin, vers le sud par une autre partie du lot 18, vers l'ouest par une partie du lot 19; contenant une superficie de 283,1 mètres carrés; B) d'une partie du lot 19, bornée vers le nord par deux autres parties du lot 19, vers l'est par une partie du lot 18, vers le sud par une autre partie du lot 19, vers l'ouest par une autre partie du lot 19, vers le sud par une autre partie du lot 19, vers l'ouest par le fleuve Saint-Laurent; contenant une superficie de 287,2 mètres carrés.

Du cadastre de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Richelieu.

Avis est également donné que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, telles que mentionnées plus haut, ont été accomplies. Le Conseil municipal a approuvé les descriptions techniques desdites rues et de la ruelle par sa résolution numéro 91-03-46 adoptée le 11 mars 1991.

Avis est également donné que l'original des descriptions techniques et des plans de ces rues et de la ruelle, préparé par monsieur Louis Lessard, arpenteur-géomètre, est déposé à mon bureau où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance et qu'une copie de ces descriptions techniques et de ces plans a été déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Richelieu et enregistrée sous le numéro 235480 le 22 mars 1991 pour les rues Évangéline, Lemay, Maisonneuve, Frontenac, Marquette, Duvernay, Mandeville, boulevard Cournoyer, rues Laplume, Desjardins et Cardin; sous le numéro 235479 le 22 mars 1991 pour la rue Saint-Gérard et sous le numéro 235478 le 22 mars 1991 pour la ruelle.

Tracy, le 3 juillet 1991

74188-32-2

Le greffier,
LAVAL TARDIF

**Changement de nom et d'autres
qualités de l'état civil — Loi sur le****Accordés****Carol Francine Mallette**

Par le certificat numéro 91-553 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Carol Francine Leszkiewicz, née le 28 août 1966, en celui de Carol Francine Mallette.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

David Christian Moran

Par le certificat numéro 91-554 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de David Christian Bazinet, né le 30 janvier 1973, en celui de David Christian Moran.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Claude Patrice Resther

Par le certificat numéro 91-543 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Claude Resther, né le 28 février 1954, en celui de Joseph Claude Patrice Resther.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jean-Paul Cayer

Par le certificat numéro 91-548 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Jean-Luc Cayer, né le 5 octobre 1937, en celui de Joseph Jean-Paul Cayer.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Léandre Gilles Bell

Par le certificat numéro 91-551 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léandre Gildas Bell, né le 22 novembre 1928, en celui de Joseph Léandre Gilles Bell.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Philippe Lemieux

Par le certificat numéro 91-550 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Philippe Boissonneault, né le 22 mai 1937, en celui de Joseph Philippe Lemieux.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Blanche Monique Duperron

Par le certificat numéro 91-544 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Blanche-Elmire Duperron, née le 16 octobre 1934, en celui de Marie Blanche Monique Duperron.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claire France Hovington

Par le certificat numéro 91-549 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claire France Girard, née le 3 octobre 1968, en celui de Marie Claire France Hovington.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claudette-Asmée Lucille Rivest

Par le certificat numéro 91-552 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Claudette Lucille Rivest, née le 19 octobre 1938, en celui de Marie Claudette-Asmée Lucille Rivest.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Geneviève France Gilbert

Par le certificat numéro 91-542 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Francine Geneviève Goulet, née le 27 octobre 1959, en celui de Marie Geneviève France Gilbert.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Maryse Javanna Jordan

Par le certificat numéro 91-541 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Maryse Grenier, née le 26 janvier 1960, en celui de Maryse Javanna Jordan.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Thérèse Christine Chevalier

Par le certificat numéro 91-545 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Thérèse Christine Beauregard, née le 6 octobre 1972, en celui de Marie Thérèse Christine Chevalier.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Michel Yves Bachand

Par le certificat numéro 91-546 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Michel Yvon Bachand, né le 12 mai 1958, en celui de Michel Yves Bachand.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Olga Alice Paley

Par le certificat numéro 91-555 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Olga Paley, née le 28 avril 1931, en celui de Olga Alice Paley.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Stéphane Raymond Hanley

Par le certificat numéro 91-547 du 24 octobre 1991, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Stephen Raymond Hanley, né le 28 octobre 1946, en celui de Stéphane Raymond Hanley.

Sainte-Foy, le 29 octobre 1991

3208 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Beny Glaser

Prenez avis que Beny Glaser, domicilié au 60, Sheraton Drive, appartement 12, Montréal-Ouest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Bernard Benjamin Glaser.

Montréal-Ouest, le 4 novembre 1991

76236-46-2 *Le requérant,*
BENY GLASER

Cédric Leblanc-Valin

Prenez avis que Cédric Leblanc-Valin, domicilié au 1377, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Cédric Leblanc.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Saint-Jérôme, le 24 octobre 1991

76133-45-2 *Les procureurs du requérant,*
SAULNIER, TRÉPANIÉ & ASS.

Daniel Lartey

Prenez avis que Daniel Lartey, domicilié au 3467, Prud'homme, appartement 25, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Kwami Adzie.

Montréal, le 21 octobre 1991

76050-45-2 *Le requérant,*
DANIEL LARTEY

Fernande Louisselle

Prenez avis que Fernande Louisselle, domiciliée au 53, des Hirondelles, Lachute, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fernande Whissell.

Saint-Eustache, le 24 octobre 1991

Le procureur de la requérante,
MICHEL F. BISSONNETTE, avocat

76090-45-2

George Georgakis Theodoratos

Prenez avis que George Georgakis Theodoratos, domicilié au 454, avenue Wolseley Nord, Montréal-Ouest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de George Theodore.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal-Ouest, le 23 octobre 1991

Le procureur du requérant,
ARON WOHL

76202-46-2

Irmand Gilbert

Prenez avis que Irmand Gilbert, domicilié au 1010, route rurale no 1, Sainte-Germaine-Boulé, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Armand Gilbert.

La Sarre, le 28 octobre 1991

Le procureur du requérant,
GUY BOURGET, notaire

76200-46-2

Jean Patrick Saint-Denis

Prenez avis que Jean Patrick Saint-Denis, domicilié au 195, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Patrick Lancot.

Laval, le 29 octobre 1991

Le procureur du requérant,
DIANE SPERANO, notaire

76195-46-2

Joan Beaubien

Prenez avis que Joan Beaubien, domiciliée au 333, Jean-Talon Ouest, appartement 109, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joan Rossy.

Montréal, le 21 octobre 1991

Les procureurs de la requérante,
CERINI, SALMON & REYNOLDS

76196-46-2

Joël Desmeules

Prenez avis que Joël Desmeules, domiciliée au 30, 14^e Avenue, Saint-Ambroise-de-Kildare, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joëlle Desmeules.

Saint-Ambroise-de-Kildare, le 24 octobre 1991

La requérante,
JOËL DESMEULES

76049-45-2

Josée Verner

Prenez avis que Josée Verner, domiciliée au 2228, rue Schulz, Lafontaine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Josée Martel.

Ce changement affectera l'enfant mineure de la requérante, Jesse-Lee Verner dont le nom sera changé en celui de Jesse-Lee Martel.

Saint-Jérôme, le 24 octobre 1991

Les procureurs de la requérante,
SAULNIER, TRÉPANIÉ & ASS.

76134-45-2

Joseph Yvon Guy

Prenez avis que Joseph Yvon Guy, domicilié au 4435, Grand Boulevard, appartement 34, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean-Guy Lebrun.

Montréal, le 25 octobre 1991

Le requérant,
JOSEPH YVON GUY

76121-45-2

Krystyna-Zofia Zarzycka

Prenez avis que Krystyna-Zofia Zarzycka, domiciliée au 5501, Adalbert, appartement 1019, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Krystyna Iseppi.

Montréal, le 29 octobre 1991

Le procureur de la requérante,
JAN ZASCINSKI, avocat

76172-45-2

Léonard Arseneault

Prenez avis que Léonard Arseneault, domicilié au 1350, Victor-Guimond, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Léonard Arseneault.

Chicoutimi, le 25 octobre 1991

76126-45-2

Le requérant,
LÉONARD ARSENAULT

Lorraine Kulow

Prenez avis que Lorraine Kulow, domiciliée au 634, chemin de Chambly, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michelle Poirier.

Montréal, le 1^{er} novembre 1991

76233-46-2

La requérante,
LORRAINE KULOW

Lucien Carrière

Prenez avis que Lucien Carrière, domicilié au 1, rue Bourgeois, Saint-André-Avellin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jules Carrière.

Buckingham, le 30 octobre 1991

76234-46-2

Le procureur du requérant,
SYLVIE DESCOEURS, avocate

Lyne Biron

Prenez avis que Lyne Biron, domiciliée au 515, boulevard Iberville, appartement 6, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Thibault.

Ce changement affectera aussi Jade Marie Mélissa Biron-Gerbert.

Le Gardeur, le 27 août 1991

76201-46-2

Le procureur de la requérante,
CLAUDE DUCHARME, avocat

Lyonel Torchon

Prenez avis que Lyonel Torchon, domicilié au 2846, Truteau, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyonel Guillaume.

Aucune autre personne ne verra son nom changé.

Longueuil, le 30 octobre 1991

76310-46-2

Les procureurs du requérant,
LAFONTAINE, PARADIS, LESSARD

Marie-Léonie-Claudette Linda Gendron

Prenez avis que Marie-Léonie-Claudette Linda Gendron, domiciliée au 670, rue Maisonneuve, Repentigny, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Léonie Claudette Linda Langlois.

Montréal, le 25 octobre 1991

76235-46-2

Le procureur de la requérante,
JEAN DOWNS, avocat

Marie Louise Andrée Claire Racine

Prenez avis que Marie Louise Andrée Claire Racine, domiciliée au 4311, Old Orchard, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Vanessa Louise Andrée Claire Racine.

Montréal, le 16 octobre 1991

76052-45-2

Les procureurs de la requérante,
BOYER, GARIÉPY, DUPLESSIS

Marie Louise Yolande Gagnon

Prenez avis que Marie Louise Yolande Gagnon, domiciliée au 2907, De La Tamise, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Yolande Louise Gagnon.

Jonquière, le 24 octobre 1991

76089-45-2

La requérante,
MARIE LOUISETTE YOLANDE GAGNON

Natalina Maddalena Giovannina d'Amico

Prenez avis que Natalina Maddalena Giovannina d'Amico, domiciliée au 9944, rue Clark, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Noella Natalina Giovannina d'Amico.

Montréal, le 21 octobre 1991

76051-45-2

Le procureur de la requérante,
GIUSEPPE DECOBELLIS, notaire

Richard Fortier

Prenez avis que Richard Fortier, domicilié au 796, 9^e Avenue, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Carmoni.

Lachine, le 4 novembre 1991

76294-46-2

Le requérant,
RICHARD FORTIER

Richard Pépin-Rioux et Audrey Pépin-Rioux

Prenez avis que Richard Pépin-Rioux et Audrey Pépin-Rioux, domiciliés au 75, avenue Elm, appartement 10, Beaconsfield, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leur noms en ceux de Richard Jr. Léonard Pépin-Mitchell et Marie Carole Audrey Pépin-Mitchell.

Montréal, le 31 octobre 1991

76272-46-2

Les procureurs des requérants,
BÉLANGER, SAUVÉ

Ugo Alix

Prenez avis que Ugo Alix, domicilié au 291, rang Séraphine, L'Ange-Gardien, district de Bedford, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ugo Tanguay.

Seul Ugo Alix sera affecté par le changement de nom.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 octobre 1991

76273-46-2

Le procureur du requérant,
BERNARD L. TANGUAY, notaire

Victoria Volant dit Valin

Prenez avis que Victoria Volant dit Valin, domiciliée au 1020, rue Saint-Jean, Roberval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Victoria Valin.

Roberval, le 30 octobre 1991

76203-46-2

Le procureur de la requérante,
JEAN-PIERRE LEVESQUE, avocat

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-9341 2864-9341 QUÉBEC INC.	1991 10 01	Drummond
2865-3491 2865-3491 QUÉBEC INC.	1991 11 01	Chicoutimi
2865-3509 2865-3509 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2865-4903 2865-4903 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Alma
2865-4911 2865-4911 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Alma
2865-4929 2865-4929 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2866-4977 2866-4977 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2866-4985 2866-4985 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2866-4993 2866-4993 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2866-6808 2866-6808 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2866-6816 2866-6816 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2866-6824 2866-6824 QUÉBEC INC.	1991 11 15	Montréal
2866-6832 2866-6832 QUEBEC INC.	1991 11 01	Montréal
2866-6840 2866-6840 QUÉBEC INC.	1991 11 01	Montréal
2866-6857 2866-6857 QUÉBEC INC.	1991 11 01	Montréal
2866-7210 2866-7210 QUÉBEC INC.	1991 12 01	Montréal
2866-7228 2866-7228 QUÉBEC INC.	1991 12 01	Montréal
2866-7236 2866-7236 QUÉBEC INC.	1991 12 01	Montréal
2866-7251 2866-7251 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7269 2866-7269 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7277 2866-7277 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7285 2866-7285 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7293 2866-7293 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7301 2866-7301 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7319 2866-7319 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7327 2866-7327 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7335 2866-7335 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7343 2866-7343 QUÉBEC INC.	1991 12 30	Montréal
2866-7350 2866-7350 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7368 2866-7368 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7376 2866-7376 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7384 2866-7384 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7392 2866-7392 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7400 2866-7400 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2866-7418 2866-7418 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7426 2866-7426 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7434 2866-7434 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2866-7442 2866-7442 QUÉBEC INC.	1991 12 15	Montréal
2867-0016 2867-0016 QUÉBEC INC.	1991 10 16	Montréal
2867-0065 2867-0065 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Longueuil
2867-0073 2867-0073 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Saint-Hyacinthe
2867-0081 2867-0081 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Laval
2867-0099 2867-0099 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Bedford
2867-0578 2867-0578 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Montréal
2867-0586 2867-0586 QUÉBEC INC.	1991 10 15	Montréal
2867-0594 2867-0594 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Saint-François
2867-0727 2867-0727 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Montréal
2867-0784 2867-0784 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Longueuil
2867-0792 2867-0792 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Laval
2867-0818 2867-0818 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Montréal
2867-0842 2867-0842 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-0859 2867-0859 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Terrebonne
2867-0867 2867-0867 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Iberville
2867-0891 2867-0891 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Beauharnois
2867-0917 2867-0917 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Longueuil
2867-0982 2867-0982 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Terrebonne
2867-1154 2867-1154 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-1162 2867-1162 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1188 2867-1188 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1196 2867-1196 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1204 2867-1204 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Longueuil
2867-1212 2867-1212 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1279 2867-1279 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Beauharnois
2867-1287 2867-1287 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Beauharnois
2867-1303 2867-1303 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Laval
2867-1311 2867-1311 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Terrebonne
2867-1329 2867-1329 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Terrebonne
2867-1337 2867-1337 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1345 2867-1345 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1352 2867-1352 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Alma
2867-1360 2867-1360 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1378 2867-1378 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1386 2867-1386 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Bedford
2867-1394 2867-1394 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1402 2867-1402 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Saint-François
2867-1410 2867-1410 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1428 2867-1428 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Longueuil
2867-1436 2867-1436 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Longueuil
2867-1444 2867-1444 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Longueuil
2867-1451 2867-1451 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-1469 2867-1469 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Montréal
2867-1477 2867-1477 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Labelle
2867-1485 2867-1485 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Beauharnois
2867-1493 2867-1493 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-1600 2867-1600 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1626 2867-1626 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1634 2867-1634 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1642 2867-1642 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Montréal
2867-1659 2867-1659 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Rimouski
2867-1683 2867-1683 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Richelieu
2867-1691 2867-1691 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-1741 2867-1741 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Montréal
2867-1758 2867-1758 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Joliette
2867-1832 2867-1832 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Iberville
2867-1840 2867-1840 QUÉBEC INC.	1991 11 01	Saint-François
2867-1873 2867-1873 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Montréal
2867-1881 2867-1881 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Saint-Hyacinthe
2867-1907 2867-1907 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Joliette
2867-1998 2867-1998 QUÉBEC INC.	1991 10 17	Terrebonne
2867-2053 2867-2053 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2103 2867-2103 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Laval
2867-2129 2867-2129 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Montréal
2867-2137 2867-2137 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-2145 2867-2145 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Longueuil
2867-2244 2867-2244 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Longueuil
2867-2251 2867-2251 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Iberville
2867-2293 2867-2293 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Labelle
2867-2400 2867-2400 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Iberville
2867-2418 2867-2418 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Longueuil
2867-2426 2867-2426 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Beauharnois
2867-2434 2867-2434 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2442 2867-2442 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Longueuil
2867-2459 2867-2459 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Longueuil
2867-2467 2867-2467 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2475 2867-2475 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2483 2867-2483 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Mingan
2867-2491 2867-2491 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2509 2867-2509 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Beauharnois
2867-2517 2867-2517 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Beauharnois
2867-2525 2867-2525 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Montréal
2867-2533 2867-2533 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Beauharnois
2867-2541 2867-2541 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Laval
2867-2558 2867-2558 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Montréal
2867-2566 2867-2566 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Saint-Hyacinthe
2867-2574 2867-2574 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Montréal
2867-2582 2867-2582 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-2590 2867-2590 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Iberville
2867-2608 2867-2608 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Longueuil
2867-2616 2867-2616 QUÉBEC INC.	1991 11 04	Longueuil
2867-2640 2867-2640 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Laval
2867-2657 2867-2657 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2699 2867-2699 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Beauharnois
2867-2707 2867-2707 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Laval
2867-2806 2867-2806 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Gaspé
2867-2905 2867-2905 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Richelieu
2867-3101 2867-3101 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Joliette
2867-3309 2867-3309 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Beauharnois
2867-3424 2867-3424 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Montréal
2867-3432 2867-3432 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Longueuil
2868-0353 2868-0353 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Québec
2868-0411 2868-0411 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Bonaventure
2868-0445 2868-0445 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Québec
2868-0452 2868-0452 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Chicoutimi
2868-0460 2868-0460 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Chicoutimi
2868-0528 2868-0528 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Beauce
2868-0536 2868-0536 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Beauce
2868-0544 2868-0544 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Abitibi
2868-0601 2868-0601 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Québec
2868-0627 2868-0627 QUÉBEC INC.	1991 10 25	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-0650 2868-0650 QUÉBEC INC.	1991 10 25	Québec
2868-0668 2868-0668 QUÉBEC INC.	1991 10 25	Montréal
2868-0676 2868-0676 QUÉBEC INC.	1991 10 25	Québec
2868-1401 2868-1401 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2868-1419 2868-1419 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2868-1427 2868-1427 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2868-1435 2868-1435 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2868-1443 2868-1443 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Frontenac
2868-1468 2868-1468 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2868-1682 2868-1682 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Roberval
2868-1716 2868-1716 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Saint-Hyacinthe
2868-1740 2868-1740 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Joliette
2868-1765 2868-1765 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Abitibi
2868-1773 2868-1773 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Abitibi
2868-1781 2868-1781 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Joliette
2868-2086 2868-2086 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Québec
2868-2102 2868-2102 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Québec
2868-2110 2868-2110 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Roberval
2868-2169 2868-2169 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Québec
2868-2177 2868-2177 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Baie-Comeau
2868-2185 2868-2185 QUÉBEC INC.	1991 10 23	Alma
2868-2227 2868-2227 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Richelieu
2868-2235 2868-2235 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-2276 2868-2276 QUÉBEC INC.	1991 10 25	Montréal
2868-2607 2868-2607 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Baie Comeau
2868-2656 2868-2656 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Québec
2868-2672 2868-2672 QUÉBEC INC.	1991 10 22	Québec
2868-2722 2868-2722 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Québec
2867-2681 6345125 NETTOYEUR INC.	1991 10 22	Montréal
2867-1592 ADHERTEC INC.	1991 10 18	Montréal
2867-2970 ADMINISTRATION PEMIK INC. PEMIK ADMINISTRATION INC.	1991 10 23	Montréal
2867-1618 LES ALLÉES FLEURIES INC.	1991 10 18	Longueuil
2868-0577 AMBULANCE MANIC INC.	1991 10 24	Baie-Comeau
2867-2236 LES AS DE LA VIANDE PARENT INC.	1991 10 22	Iberville
2867-0966 ASSURANCES THAVORIN & VACHON INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1048 ATELIER ROSEMONT INC.	1991 10 17	Montréal
2867-0560 LES ATELIERS DE DÉBOSSSELAGE M.C. INC.	1991 10 16	Rimouski
2867-0826 AUTOPLUS R.N.K. INC.	1991 10 17	Laval
2867-1121 A.J.S. CÉRAMIQUE-MARBRE- GRANITE-ARDOISE INC.	1991 10 16	Beauharnois
2868-2623 BAR ON NE SAIT PAS INC.	1991 10 18	Frontenac
2868-0304 BAR PUB BRIMAR INC.	1991 10 18	Québec
2867-1139 BAZINET ÉLECTRIQUE INC.	1991 10 15	Labelle
2867-1667 BISTRO PÉLOQUIN INC.	1991 10 22	Montréal
2865-4978 LA BLEUETIÈRE JEANDRÉ INC.	1991 10 24	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Districte judiciaire
2867-2210 BOULANGERIE PÂTISSERIE FINE DOUCEUR RGC INC.	1991 10 22	Terrebonne
2868-0585 BRASSARD CARRIER GESTION CONSEIL INC.	1991 10 24	Québec
2868-0320 BUZZ COMMUNICATION INC.	1991 10 21	Québec
2865-4960 B. COURCHESNE ET FILS (1991) INC.	1991 10 24	Drummond
2867-0743 CANNE-À-SUCRE DES ANTILLES INC.	1991 10 17	Laval
2867-2020 CENTRE RÉNOVAPLUS (LES RIVES) INC.	1991 10 21	Trois-Rivières
2867-2038 CENTRE RÉNOVAPLUS (TOUCHATOU) INC.	1991 10 21	Trois-Rivières
2867-2632 CHARCUTERIE LA BOÎTE À LUNCH INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2673 CHEVALIER RIVEST, CONSEILLERS EN GESTION INC.	1991 10 22	Joliette
2867-2095 CHRISTIAN PERREAULT INC.	1991 10 24	Joliette
2867-1774 CITÉ STYLES INC. CITY STYLES INC.	1991 10 21	Montréal
2867-2749 AU CLOS DES VENTS INC.	1991 10 22	Kamouraska
2867-2871 COMMANDES POSTALES SALCO INC. SALCO MAIL ORDER INC.	1991 10 18	Montréal
2867-2087 COMMERCE ALSHAHAD INC. ALSHAHAD TRADING INC.	1991 10 23	Longueuil
2867-1857 COMMERCE P.A INC. P.A TRADING INC.	1991 10 23	Montréal
2867-2046 COMMUNICATION 5 ÉTOILES INC.	1991 10 22	Montréal
2867-1931 CONSTRUCTION DANIEL LAROCHE INC.	1991 10 21	Chicoutimi
2867-1261 LES CONSTRUCTIONS KODIAK INC.	1991 10 21	Joliette
2868-2706 LES CONSTRUCTIONS KZA INC.	1991 10 22	Trois-Rivières
2868-0361 LES CONSTRUCTIONS RIMAN INC.	1991 10 22	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-1808 CORPORATION SENLEX IMPORT ET EXPORT	1991 11 10	Montréal
2867-0396 LES COUTURES HENRI & RITA DESMARAIS INC.	1991 10 17	Saint-Hyacinthe
2867-2228 LES CRÉATIONS KENDRA INC.	1991 10 22	Montréal
2867-1782 CS CONSEILS LTÉE	1991 11 10	Montréal
2868-0619 DÉMÉNAGEMENT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL INC. MONTRÉAL ISLAND MOVING INC.	1991 10 25	Montréal
2868-0593 DÉMÉNAGEMENT TRANSIT-QUÉBEC INC.	1991 10 25	Montréal
2868-1476 DÉNEIGEMENT J.P. MONTMINY INC.	1991 10 24	Québec
2868-0403 DÉPANNEUR LOUISE PELLAND INC.	1991 10 23	Québec
2867-1113 LES DÉVELOPPEMENTS PRIMELAND INC.	1991 10 17	Montréal
2867-2665 DEXTRE INTERNATIONAL INC.	1991 10 22	Saint-Hyacinthe
2867-0990 DISTRIBUTION M. GAGNON INC.	1991 10 21	Terrebonne
2867-0958 LES DISTRIBUTIONS JEAN-PAUL HUARD INC.	1991 10 18	Laval
2867-1089 LES DISTRIBUTIONS SYLVAIN R. ROY INC.	1991 10 18	Terrebonne
2867-0974 DUPONT, GADOURY & ASS. INC.	1991 10 21	Terrebonne
2867-0198 LES ÉDITIONS SANTÉ SOCIÉTÉ INC.	1991 10 15	Longueuil
2867-1519 EL EDEN MAXI-FLEUR INC.	1991 10 17	Montréal
2868-2748 ENCAN G.L. LTÉE	1991 10 25	Québec
2867-2988 LES ENTREPÔTS GARIÉPY INC.	1991 10 23	Montréal
2867-2772 ENTREPRISES ÉLECTRIQUES M. DESIARDINS INC.	1991 10 23	Longueuil
2867-1923 LES ENTREPRISES GUY POUPART INC.	1991 10 21	Saint-Hyacinthe
2867-2830 ENTREPRISES J N S GATINEAU INC.	1991 10 22	Hull
2867-1501 LES ENTRETIENS J.R.L. INC.	1991 10 17	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-2730 ESCOMPTE VIDÉO VISION + INC.	1991 10 25	Québec
2867-1097 ÉVALUATEURS LAURENTIENS (1991) INC.	1991 10 18	Montréal
2868-2201 LA FEMME DE MA VIE INC.	1991 10 23	Québec
2867-1006 FERME BAYARD & FILS INC.	1991 10 18	Laval
2867-0834 FERME R.J.C. INC.	1991 10 17	Drummond
2867-2061 LES FILMS RACHEL INC.	1991 10 22	Montréal
2868-1724 FINITION MAXI INC.	1991 10 22	Saint-François
2867-3028 FORMATTEL INC.	1991 10 22	Laval
2865-4945 FRAN-NEIGE INC.	1991 10 23	Baie-Comeau
2861-1450 FRATELLO'S PIZZERIA INC.	1991 10 21	Joliette
2868-2078 LES FRUITS ET LÉGUMES MJ INC.	1991 10 22	Québec
2868-1989 GAZ BAR R.D. CARON INC.	1991 10 23	Baie-Comeau
2867-0909 GESTION ANDO INC. ANDO MANAGEMENT INC.	1991 10 18	Montréal
2868-2094 GESTION BARICLERC INC.	1991 10 22	Drummond
2867-1030 GESTION BERGAL INC.	1991 10 18	Laval
2868-2615 GESTION BERNIER - DUCHESNE INC.	1991 10 21	Québec
2868-1708 GESTION BERTRAND FORTIER INC.	1991 10 21	Arthabaska
2867-0776 GESTION CHRISTIAN POULIOT INC.	1991 10 17	Longueuil
2867-1576 GESTION CLAUDE HUBERT INC.	1991 10 18	Abitibi
2867-0370 GESTION DAVID POULIOT INC.	1991 10 17	Longueuil
2867-1055 GESTION DE PROJETS A.R.C. INC.	1991 10 18	Beauharnois
2867-0941 GESTION DENYSE LANIEL INC.	1991 10 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-1063 GESTION DOMENICO RUBERTO INC.	1991 10 18	Montréal
2867-0362 GESTION DONALD POULIOT INC.	1991 10 17	Longueuil
2868-0395 GESTION DUMORO INC.	1991 10 23	Québec
2867-0750 GESTION EDDY POULIOT INC.	1991 10 17	Longueuil
2867-3119 GESTION GASTON R. LEGAULT INC.	1991 10 23	Longueuil
2868-0569 GESTION JEAN HAMEL LTÉE	1991 10 23	Trois-Rivières
2867-1071 GESTION JEAN TÉOLIS INC.	1991 10 18	Montréal
2868-2649 GESTION LA MARINO INC.	1991 10 21	Baie Comeau
2868-2714 GESTION LOTUS CARTIER INC.	1991 10 24	Québec
2867-1899 GESTION LOUPS INC.	1991 10 23	Montréal
2868-3027 GESTION MARIO RIVARD INC.	1991 10 25	Saint-François
2867-1766 GESTION MICHEL FRENETTE INC.	1991 10 21	Montréal
2867-2731 GESTION MORIN, DESLANDES INC.	1991 10 22	Saint-Hyacinthe
2867-0933 GESTION PEPIN, SCHILTZ INC.	1991 10 18	Montréal
2868-1492 GESTION PIERRE MARCEAU INC.	1991 10 23	Trois-Rivières
2867-0768 GESTION STÉPHANE POULIOT INC.	1991 10 17	Longueuil
2867-0388 GESTION SYLVAIN POULIOT INC.	1991 10 17	Longueuil
2867-1824 LES GESTIONS IMMOBILIÈRES DIX ÉTOILES INC.	1991 10 21	Hull
2868-1930 GESTIONS SAUMURE, GROULX LTÉE	1991 10 23	Longueuil
2867-1584 GRIL CENTRO INC.	1991 10 18	Montréal
2868-2557 LE GROUPE DE NETTOYEUR GLOBAL INC.	1991 10 17	Trois-Rivières
2867-1949 GROUPE DOUBLE SEPT INC.	1991 10 21	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2868-1690 LE GROUPE D'ASSURANCES NORMAND JACQUES INC.	1991 10 21	Beauce
2867-2939 GROUPE MULTI-LOGEMENTS INC.	1991 10 23	Montréal
2867-0925 GROUPE MULTI-MAISONS INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1535 HABITAT CONCEPT L.G. INC.	1991 10 17	Montréal
2867-2855 LES HUILES C. LAURIN INC.	1991 10 22	Longueuil
2867-1865 HYDRO-SAGUENAY INC.	1991 10 23	Chicoutimi
2868-1484 IDENTIFICATION PROFESSIONNELLE I. D. PRO INC.	1991 10 24	Saint-Hyacinthe
2868-2664 INDUSTRIES FOREXPART INC. FOREXPART INDUSTRIES INC.	1991 10 22	Québec
2867-3085 INFORMATIQUE JYM INC.	1991 10 23	Saint-François
2867-2962 INSTRUMENTS ASMODE INC.	1991 10 23	Saint-Hyacinthe
2867-1816 INTRO-PRÉVENTION INC.	1991 10 21	Longueuil
2867-1105 INVESSAGA INC.	1991 10 17	Montréal
2867-3317 LES INVESTISSEMENTS PARADAN INC. PARADAN INVESTMENTS INC.	1991 10 23	Montréal
2867-1543 ISOLATION AVANTAGE INC.	1991 10 17	Terrebonne
2867-2624 JACKALEX AUTO INC.	1991 10 22	Laval
2868-0387 JEAN RACINE COURTIER INC.	1991 10 22	Québec
2867-2913 JOSEPH K. GEAREY INC.	1991 11 04	Montréal
2867-0420 KILOCONTROL VIMONT-AUTEUIL INC.	1991 10 17	Montréal
2867-3010 L. & D GROSSISTE D'AUTOMOBILE LTÉE L. & D AUTOMOBILE WHOLESALERS LTD.	1991 10 22	Montréal
2867-1253 LANDREK INC.	1991 10 21	Trois-Rivières
2867-1147 LAPIERRE BILODEAU & ASSOCIÉS INC.	1991 10 18	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-0552 LOCATION BENOIT INC.	1991 10 16	Saint-Hyacinthe
2868-0312 LOCATION BRI-LOC INC.	1991 10 18	Chicoutimi
2867-2780 LES LOGICIELS B.P. INC.	1991 10 23	Montréal
2867-1980 MODE CANASIA MODERNE (M.C.M.) INC.	1991 10 22	Montréal
2867-3127 M.H.D. PERFORMANCE INC.	1991 10 23	Terrebonne
2867-2723 NOVAR TECHNOLOGIE INC.	1991 10 22	Montréal
2865-4762 PÂTISSERIE LE PALAIS INC.	1991 10 21	Saint-Maurice
2865-5892 PAYSAGISTE FINE POINTE INC.	1991 10 15	Québec
2868-2268 PHYSIOMÉTRIX LTÉE	1991 10 24	Québec
2867-3077 LES PLACEMENTS GUY OLIVIER INC.	1991 10 23	Terrebonne
2865-4887 PLACEMENTS NORMAND COUPAL INC.	1991 10 22	Iberville
2865-4739 PLACEMENTS PIERRE DESCHÊNES INC.	1991 10 17	Chicoutimi
2868-0338 LES PLACEMENTS RAYNALD DESROSIERES INC.	1991 10 21	Québec
2868-2136 POUSSINOTS D'ALAKAZOU INC.	1991 10 23	Québec
2865-4754 PROCEPT GESTION CONSEILS INC.	1991 10 21	Montréal
2868-2284 LES PRODUCTIONS NADS INC.	1991 10 25	Québec
2867-1170 LES PROJETS BENOIT & ROMERO INC.	1991 10 18	Montréal
2867-2814 LES PROMOTIONS IMMOBILIÈRES CLAUDE BELLEMARE INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2947 RECHERCHE D.H. INC.	1991 10 23	Montréal
2867-2715 REMBOURRAGE MONSELET ET FILS INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2921 RENÉE DION - GRAPHISME ET ILLUSTRATION INC.	1991 10 23	Montréal
2867-1246 RÉNOVATÈQUE FORTIN INC.	1991 10 18	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-1568 RESTAURANT BUONANOTTE INC.	1991 10 18	Montréal
2867-3325 RESTAURANT EL RAWCHE INC.	1991 10 23	Laval
2868-1732 RESTAURANT LE TANDEM INC.	1991 10 22	Roberval
2867-3002 RESTAURANTS CHATWAL INC. CHATWAL RESTAURANTS INC.	1991 10 22	Montréal
2868-1997 RESTO-BAR HAPPY DAYS INC.	1991 10 24	Chicoutimi
2868-2128 LES RESTO-TOBUS INC.	1991 10 23	Québec
2867-2889 REVÊTEMENT C. MARQUIS INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2277 ROSE ET MOI INC.	1991 10 22	Québec
2867-2863 SALON DE BEAUTÉ HELSI INC. HELSI BEAUTY SALON INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2012 SALONS DE TATOUAGE NORMAND DEMERS INC.	1991 10 21	Montréal
2867-2954 SECRÉTARIAT ZAP INC.	1991 10 24	Montréal
2867-1550 LES SENTIERS DE LA CABANE INC.	1991 10 18	Terrebonne
2867-3408 SÉRIGRAPHIE HITEX INC. HITEX SCREEN PRINTING INC.	1991 10 24	Montréal
2868-2318 SERVICE D'ENTRETIEN LOGISMOND INC.	1991 10 25	Québec
2867-1238 SERVICES DE PROMOTIONS GEVI INC.	1991 10 18	Montréal
2867-1915 SERVI-FLOTTE INC.	1991 10 21	Québec
2867-1220 SOCIÉTÉ D'ÉDITION INTERNATIONALE B.F.M. INC.	1991 10 18	Montréal
2867-2897 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ALAOUÏ INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2269 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT EN RECHERCHE ENVIRONNEMENTALE TOXPERT QUÉBEC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-1956 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MECAR INC.	1991 10 21	Terrebonne
2867-1022 SOLUTION INFORMATIQUE GRANBY INC.	1991 10 18	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-2079 SOLUTION INFORMATIQUE TROIS-RIVIÈRES INC.	1991 10 24	Trois-Rivières
2867-3069 SPEQ SENS INC.	1991 10 22	Laval
2867-1014 STATION SERVICE J. LAMOUREUX & FILS INC.	1991 10 18	Laval
2867-2822 STATION VANIER M.L. INC.	1991 10 22	Laval
2867-3093 S.P.E.Q. WCP INC.	1991 10 23	Montréal
2867-1675 LES TERRASSEMENTS DE LA MONTERÉGIE INC.	1991 10 22	Longueuil
2867-2798 LA TOURIE EN FOLIE INC.	1991 10 23	Joliette
2867-3051 TRANSPORT ALDO GUILLEMETTE INC.	1991 10 22	Montréal
2868-0346 TRANSPORT BOCUS INC.	1991 10 21	Beauce
2867-3044 TRANSPORT DANIEL BRISSON INC.	1991 10 22	Montréal
2868-2219 TRANSPORT J.F. PARENT INC.	1991 10 23	Québec
2867-1972 TRANSPORT J.P. DES ORMEAUX INC.	1991 10 22	Montréal
2867-0180 TRANSPORT SERGE BELISLE INC.	1991 10 16	Laval
2867-3036 TRANSPORT YVON BEAUDIN INC.	1991 10 22	Laval
2868-2581 TRANSPORTS 2020 INC.	1991 10 21	Beauce
2868-2193 TRANSPORTS G.C.D. INC.	1991 10 23	Québec
2868-0379 TREMSI INC.	1991 10 22	Rimouski
2867-0883 TURCOTTE ET MOUMOURIS INC.	1991 10 18	Montréal
2867-2285 USINAGE PROMAC INC.	1991 10 22	Montréal
2867-2848 VEAU EDMA INC.	1991 10 22	Iberville
2867-1295 VENTILATION MAX BAILLARGEON INC.	1991 10 21	Terrebonne
2868-0429 VÊTEMENTS BURDY (1991) INC.	1991 10 22	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2867-0875 VÊTEMENTS DE SPORTS PERSONNALISÉS FILION INC.	1991 10 18	Beauharnois
2867-1527 LES VIANDES ROLLAND GÉLINAS INC.	1991 10 17	Drummond
2867-0735 VINAMED QUÉBEC INC.	1991 10 17	Longueuil
2867-1964 VISION BOURASSA ET LAVALLÉE INC.	1991 10 21	Montréal
2867-2764 VITRES D'AUTO L.L. INC.	1991 10 23	Laval
2868-0551 ZINC IMMOBILIER INC.	1991 10 24	Québec

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3190

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1360-8799 1360-8799 QUÉBEC INC.	1974 12 18	1991 10 22	
1471-2343 LES AMEUBLEMENTS GUY MALO INC.	1976 11 01	1991 10 23	
1473-6417 LE CENTRE DE LOCATION RAVARY (LAVAL) LTÉE	1977 01 27	1991 10 21	
1287-6181 LES ENTREPRISES WALPOL INC.	1972 02 08	1991 10 18	A.T. PORTES SPÉCIALES INC. A.T. SPECIAL DOORS INC.
1170-0408 FERRONNERIE SEPT-ÎLES INC.	1962 10 11	1991 10 21	
1466-1235 FLEURISTE TREMBLAY LTÉE	1976 04 06	1991 10 22	
1338-4474 FOURNITURE DE TOILE L. LAPORTE INC.	1972 06 20	1991 10 22	
1262-6321 GÉRARD HAMEL LTÉE	1963 09 06	1991 10 21	
1118-7960 IMPRIMERIE R.B.T. LIMITÉE	1958 09 27	1991 10 22	1118-7960 QUÉBEC INC.
1159-5436 LÉOPOLD BOUCHARD INC.	1967 04 11	1991 10 22	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1365-2912 LA MAROQUINERIE CROCODILE LTÉE	1975 05 05	1991 10 22	1365-2912 QUÉBEC INC.
1639-1146 PAUL-ÉMILE RIVEST INC.	1979 09 28	1991 10 31	
1346-0423 LES RADIATEURS MONDOR INC.	1973 11 06	1991 10 16	
1503-1305 ROBERT PEIDES INC.	1976 04 21	1991 10 21	
1138-4732 LES VENTES FORD BRUNELLE LTÉE	1926 05 12	1991 10 21	

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3191

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2868-2631 2868-2631 QUÉBEC INC.	2843-1971 QUÉBEC INC. 2843-1989 QUÉBEC INC.	1991 10 21	Québec
2867-1725 ATELIER DE CARROSSERIE W.H. INC.	ATELIER DE CARROSSERIE W.H. INC. 2865-9118 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2868-1757 LE GROUPE MASTER LTÉE	LE GROUPE MASTER LTÉE GUY FORGET LIMITÉE 2866-6600 QUÉBEC INC.	1991 10 18	Montréal
2868-2300 MARCHÉ NORDIQUE INC.	MARCHÉ NORDIQUE INC. 2863-5258 QUÉBEC INC.	1991 10 24	Alma
2868-1948 MERCERIE ROGER PAUZE (1991) INC.	MERCERIE ROGER PAUZE INC. 2739-7876 QUÉBEC INC. 2161-8715 QUÉBEC INC.	1991 11 01	Joliette
2868-1542 SALON DES VIANDES CHIBOUGAMAU INC.	GESTION HARVEY & PAINCHAUD INC. SALON DES VIANDES CHIBOUGAMAU INC.	1991 11 01	Abitibi
2868-0437 ST-FÉLICIEN TOYOTA INC.	ST-FÉLICIEN TOYOTA INC. DOLBEAU TOYOTA LTÉE	1991 10 27	Alma

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2865-4895 TRANSPORT LÉO ST-PIERRE LTÉE	TRANSPORT LÉO ST-PIERRE LIMITÉE GESTION LÉO ST-PIERRE INC.	1991 10 01	Labelle

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3192

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1361-7287 1361-7287 QUÉBEC INC.	1975 02 11	1991 10 25	de la dénomination sociale: INS-TARR INFORMATIQUE INC.
1848-7488 1848-7488 QUÉBEC INC.	1981 08 01	1991 10 11	de la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS SPORTS ZMD INC. ZMD SPORTS INVESTMENTS INC.
2323-3877 2323-3877 QUÉBEC INC.	1985 07 02	1991 10 23	du capital-actions
2420-7417 2420-7417 QUÉBEC INC.	1986 10 03	1991 10 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2425-5945 2425-5945 QUÉBEC INC.	1986 12 29	1991 10 22	du district: Iberville
2433-8253 2433-8253 QUÉBEC INC.	1985 10 31	1991 10 18	du district: Terrebonne
2437-8085 2437-8085 QUÉBEC INC.	1986 06 10	1991 10 21	du capital-actions
2441-1936 2441-1936 QUÉBEC INC.	1986 10 09	1991 10 09	du district: Saint-François
2528-9547 2528-9547 QUÉBEC INC.	1987 08 06	1991 09 25	du district: Hull
2531-5698 2531-5698 QUÉBEC INC.	1987 10 13	1991 09 23	du district: Montréal
2749-0192 2749-0192 QUÉBEC INC.	1990 02 20	1991 10 22	1) de la dénomination sociale: INFO BUREAUTIQUE (1991) INC. 2) du district: Montréal
2749-5050 2749-5050 QUÉBEC INC.	1990 02 28	1991 10 18	du capital-actions
2753-5137 2753-5137 QUÉBEC INC.	1990 04 17	1991 10 16	du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2845-3611 2845-3611 QUÉBEC INC.	1990 10 23	1991 10 23	de la dénomination sociale: DOMAINE BELLES GÉNÉRATIONS INC.
2849-4136 2849-4136 QUÉBEC INC.	1991 01 24	1991 10 22	1) de la dénomination sociale: DE GIRARD COURTIER EN ART INC. 2) du district: Montréal
2855-5399 2855-5399 QUÉBEC INC.	1991 04 18	1991 10 18	de la dénomination sociale: PROMOTION CIDER CANADA INC. CIDER PROMOTION CANADA INC.
2856-6545 2856-6545 QUÉBEC INC.	1991 05 02	1991 09 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
2857-6742 2857-6742 QUÉBEC INC.	1991 05 06	1991 10 18	1) de la dénomination sociale: DESSUS DE COMPTOIRS T.O.P. DESIGN INC. 2) du district: Longueuil
2857-9415 2857-9415 QUÉBEC INC.	1991 05 10	1991 10 21	de la dénomination sociale: EURO-PLACE AUTOMOBILES INC.
2859-7318 2859-7318 QUÉBEC INC.	1991 06 28	1991 10 21	1) de la dénomination sociale: LES VERGERS PIERRE TREMBLAY & FILS INC. 2) du district: Iberville
2859-7482 2859-7482 QUÉBEC INC.	1991 06 28	1991 10 24	du district: Hull
2860-0443 2860-0443 QUÉBEC INC.	1991 06 10	1991 10 23	1) de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS PRO-GRÈS 2000 INC. 2) du district: Saint-Maurice 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 7
2861-4204 2861-4204 QUÉBEC INC.	1991 07 22	1991 10 24	1) de la dénomination sociale: SYSCOMAK TECHNOLOGIES INC. 2) du district: Québec
2861-8973 2861-8973 QUÉBEC INC.	1991 07 11	1991 10 21	du district: Québec
2863-8278 2863-8278 QUÉBEC INC.	1991 09 06	1991 10 18	de la dénomination sociale: ALIMENTATION D'ESCOMPTE ABAT- PRIX INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2863-8328 2863-8328 QUÉBEC INC.	1991 09 06	1991 10 24	de la dénomination sociale: LES SALONS DE COIFFURE JACQUES DESSANGE INC.
2864-0126 2864-0126 QUÉBEC INC.	1991 08 12	1991 10 18	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES BLAN-MAS INC.
2865-0075 2865-0075 QUÉBEC INC.	1991 09 25	1991 10 18	de la dénomination sociale: CEMOTEC INC.
2865-5561 2865-5561 QUÉBEC INC.	1991 10 11	1991 10 22	de la dénomination sociale: PIANO 2000 (1991) INC.
2865-8698 2865-8698 QUÉBEC INC.	1991 09 19	1991 10 22	de la dénomination sociale: SHERMACOR INC.
2866-0223 2866-0223 QUÉBEC INC.	1991 09 24	1991 10 22	de la dénomination sociale: ÉQUIPEMENT L.C.G. INC. L.C.G. EQUIPMENT INC.
2866-0629 2866-0629 QUÉBEC INC.	1991 09 25	1991 10 11	du district: Terrebonne
2866-7574 2866-7574 QUÉBEC INC.	1991 10 10	1991 10 18	du district: Rouyn-Noranda
2165-2011 ACCESSOIRES D'AUTO LEBLANC LTÉE	1984 01 29	1991 10 11	du capital-actions
2330-0395 ATELIER CONCEPT NÉON INC.	1985 11 05	1991 10 18	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS FLAGRANT DÉLIRE INC.
2645-4405 AUTOMOBILES M.J. DÉPEAULT INC.	1989 05 01	1991 10 21	de la dénomination sociale: AUTOMOBILES DÉPEAULT INC.
2313-1824 BAR LE VIEUX CHÂTEAUGUAY INC.	1984 12 01	1991 10 18	1) de la dénomination sociale: PUB SIR WILLIAMS INC. 2) des dispositions
2750-2897 BEC - ALASKA INC.	1990 03 14	1991 10 18	1) de la dénomination sociale: CHEMINÉE LINING.E INC. 2) du district: Montréal
1641-2587 BENOIT BAILLARGEON INC.	1980 01 31	1991 10 23	du capital-actions
2759-2898 BOMAX CONSTRUCTION INC.	1990 06 21	1991 10 22	du district: Joliette
2856-5489 BRASSARD PRUNEAULT GESTION CONSEIL INC.	1991 05 01	1991 10 24	de la dénomination sociale: RICHARD CARRIER & ASSOCIÉS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2413-7473 BRIQUE ANTIQUE (1986) INC.	1986 03 14	1991 10 09	du capital-actions
1468-6141 CENTRE DE PIÈCES D'APPAREILS DOMESTIQUES P.B. INC.	1976 07 22	1991 09 25	du district: Saint-Hyacinthe
1216-9280 CENTRE DES METS DE MONTMAGNY LTÉE	1971 08 03	1991 10 22	du capital-actions
2411-2658 CHAUSSURES BLOU INC.	1986 01 31	1991 10 24	du capital-actions
1349-2624 CLINIQUE RADIOLOGIQUE DE LA CAPITALE INC.	1972 07 12	1991 10 22	des dispositions
1636-3590 LES COFFRAGES GILLES THIBODEAU INC.	1979 05 18	1991 10 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
2854-7248 COMMUNICATIONS POINT À POINT INC.	1991 03 26	1991 10 22	1) ajoutant la version: <i>POINT TO POINT COMMUNICATIONS INC.</i> 2) du district: Trois-Rivières
2755-0946 CONFECTION TROPICALE INC.	1990 06 14	1991 10 16	de la dénomination sociale: <i>CONFECTION GRANIT INC.</i>
2842-5338 CONSTRUCTIONS DESCO INC.	1990 09 07	1991 10 22	de la dénomination sociale: <i>FIN PRÊT INC.</i>
2858-3292 DESIARDINS, STRATÉGIES, IMAGES ET COMMUNICATIONS INC.	1991 05 24	1991 10 17	de la dénomination sociale: <i>DESIARDINS BIBEAU INC.</i>
2310-0035 DÉVELOPPEMENT DES CANTONS INC.	1984 09 11	1991 10 22	du capital-actions
2629-9107 LES DISTRIBUTIONS DE LIVRES M.H.S. INC.	1988 10 26	1991 10 22	de la dénomination sociale: <i>LES DISTRIBUTIONS S.H.M. INC.</i> <i>S.H.M. DISTRIBUTION INC.</i>
2859-9736 DISTROQUIPE INC.	1991 07 11	1991 10 18	du district: Laval
1369-3627 ENCHÈRE D'AUTO MONTRÉAL LTÉE	1974 08 15	1991 10 24	du capital-actions
2172-3234 LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION B.T.L. INC.	1984 07 05	1991 10 23	du capital-actions
1256-9950 LES ENTREPRISES MASSE LTÉE	1963 12 05	1991 10 21	du capital-actions
2525-1745 LES ENTREPRISES MIRGIL INC.	1987 04 30	1991 09 24	du district: Saint-Hyacinthe
2855-3600 ENTREPRISES PRADISCO INC.	1991 04 11	1991 10 22	du district: Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2170-3210 ENTRETIEN GAUDET INC.	1984 05 15	1991 10 18	du capital-actions
2153-0738 ÉPICERIE GILLES SÉVIGNY (1983) INC.	1983 03 23	1991 10 23	de la dénomination sociale: ALIMENTATION GILLES ROBIN INC.
2316-0344 ÉTOILE DE MER DÉCORATION INC.	1985 02 12	1991 10 21	1) de la dénomination sociale: GESTION GILLES ST-ARNAULD INC. 2) du district: Longueuil
2861-3842 EXPANSION INTER-MAURICIE LTÉE	1991 07 22	1991 10 25	du district: Longueuil
2317-5698 FERME PORCINE DE LA RIVIÈRE BLANCHE INC.	1985 03 11	1991 11 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
1260-2991 FONDERIE GRAND'MÈRE LTÉE	1954 12 13	1991 10 22	de la dénomination sociale: 1260-2991 QUÉBEC INC.
1175-8711 GERTRUDE OUELLET INC.	1965 09 21	1991 10 21	du capital-actions
2852-7240 GESTION AMELIE INC.	1991 04 02	1991 10 25	de la dénomination sociale: AREXON INC.
1637-7376 GESTION BELCO INC.	1979 07 18	1991 10 21	du capital-actions
2737-8801 GESTION JEAN-YVES ST-PIERRE INC.	1989 08 25	1991 10 23	de la dénomination sociale: 2737-8801 QUÉBEC INC.
2847-1381 GESTION JEMICO INC.	1990 11 26	1991 10 22	de la dénomination sociale: JEMICO INC.
2326-2546 GESTION LITE INC.	1985 08 30	1991 10 18	du capital-actions
2149-4893 GESTION ORIGÈNE VÉZINA INC.	1982 12 21	1991 10 24	du capital-actions
2862-6554 GESTION RICHARD FOUCAULT INC.	1991 08 06	1991 10 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2738-0732 LES GESTIONS FRANÇOIS BUSSIÈRE INC.	1989 08 30	1991 10 22	de la dénomination sociale: 2738-0732 QUÉBEC INC.
2853-4931 GESTIONS NOMUR INC.	1991 02 21	1991 10 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
2528-4464 GODUE IMMOBILIER INC.	1987 07 22	1991 10 18	1) de la dénomination sociale: MEDINTEL INC. 2) du district: Longueuil

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2861-2323 GROUPE OLYMPIA LTÉE	1991 08 05	1991 10 15	du capital-actions
2541-0390 HEXANATQUEB LTÉE	1987 11 23	1991 10 22	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS HBC INC.
2850-7119 LES IMMEUBLES G.P.L. INC.	1991 01 22	1991 10 21	de la dénomination sociale: AUVENT DÉCOR DRUMMOND INC.
2734-5925 LES INDUSTRIES D.M.P. INC.	1989 08 04	1991 10 21	du district: Laval
1134-2730 INFO-BUREAUTIQUE INC.	1967 11 22	1991 10 21	1134-2730 QUÉBEC INC.
2750-4018 IVANHOÉ INC.	1990 03 14	1991 10 18	ajoutant la version: IVANHOE INC.
1167-1807 JACQUES ET FRÈRES INCORPORÉE	1964 08 06	1991 10 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2747-7850 LE JOYEUX FESTIN INC.	1990 01 25	1991 10 24	du district: Bedford
1171-4250 J. CAMILLE TARDIF LTÉE	1962 05 25	1991 10 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2757-6628 LAGUÉ, LATOUR ET ASSOCIÉS INC.	1990 06 11	1991 10 24	de la dénomination sociale: LAGUÉ, LATOUR, DUROCHER ET ASSOCIÉS INC.
2751-8174 MARC GARIÉPY NETTOYEUR INC.	1990 04 30	1991 10 18	du capital-actions
2431-0872 MARIO HÉROUX INC.	1987 03 12	1991 10 21	du capital-actions
2434-0929 MONSIEUR RESSORT A-1 (1985) INC.	1985 12 17	1991 10 22	de la dénomination sociale: MÉCANIQUE GÉNÉRALE M.P.C. RIVE-SUD INC.
1507-2366 NAP. BRETON LTÉE	1977 09 23	1991 10 21	1) du capital-actions 2) des dispositions
1265-1568 NAVIGATION HARVEY & FRÈRES INC.	1961 12 14	1991 10 23	du district: Québec
2757-0845 PLACEMENT GESCATAL INC.	1990 05 28	1991 10 21	du capital-actions
2864-2924 LES PLACEMENTS C.A.G. BRILLANT INC.	1991 09 01	1991 10 22	de la dénomination sociale: ÉPICERIE BRILLANT (1991) INC.
2525-6355 LES POISSONNERIES SIRIUS INC.	1987 05 11	1991 10 25	de la dénomination sociale: 2525-6355 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1842-3442 LES PORCHERIES BÉTHANIE INC.	1981 01 14	1991 10 18	du capital-actions
2849-1538 PRÉÉMINENCE (SOUSCRIPTION) INC.	1991 01 18	1991 10 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
1854-5178 LE RANCH DE L'ARABE INC.	1982 01 29	1991 10 22	de la dénomination sociale: 1854-5178 QUÉBEC INC.
1864-4500 LE RESTAURANT RMM INC.	1982 12 15	1991 10 23	1) de la dénomination sociale: LE RESTAURANT R.M.M. INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2753-1540 SERVICE, ÉQUIPEMENT DE CUISINE COMMERCIALE TRIESE INC.	1990 04 30	1991 09 23	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2750-3150 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS MEQUALTECH INC.	1990 03 13	1991 10 24	de la dénomination sociale: GROUPE MEQUALTECH INC.
1296-4094 SODEXIL INC.	1970 10 19	1991 10 18	du capital-actions
1464-6715 SOL INDUSTRIEL INC.	1976 02 25	1991 10 11	du capital-actions
2866-5495 SPEQ IMAGE I INC.	1991 10 07	1991 10 10	des dispositions
1141-0479 STATION DE SERVICE MAGRET INC.	1963 04 26	1991 10 23	de la dénomination sociale: STATION DE SERVICE JEAN-PIERRE SIMARD INC.
1362-7252 TISSUS ST-ANTOINE INC.	1975 04 02	1991 10 22	1) de la dénomination sociale: DOMAINE DE LA PLANTATION MONT-LAURIER INC. 2) du district: Labelle 3) du capital-actions 4) des dispositions
2312-9273 VERGERS YAMASKA INC.	1984 11 19	1991 10 23	du capital-actions
2553-7119 VÊTEMENTS BURDY INC.	1988 06 03	1991 10 22	de la dénomination sociale: 2553-7119 QUÉBEC INC.

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2865-4820 ALLIANCE SUR LE ROCHER COVENANT ON THE ROCK	1991 10 21	2557, Centre, Montréal
2865-4457 ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES PONTIAC, BUICK, GMC DE LA RÉGION DE QUÉBEC	1991 10 24	5250, boulevard de la Rive-sud, Lévis
2865-4861 ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES- AUTOMOBILES SOREL-TRACY INC.	1991 10 21	210, boulevard Poliquin, Sorel
2868-0478 ASSOCIATION DES FAMILLES PLANTE INC.	1991 10 24	1210, du Séminaire, Sainte-Foy
2868-3019 ASSOCIATION DES FEMMES GAIES DE LA MAURICIE (A.F.G.M.)	1991 10 25	65, Toulouse, Saint-Boniface
2865-4770 ASSOCIATION DES GUIDES D'EXPÉDITION DU QUÉBEC	1991 10 23	7, rue Tranchemontagne, Oka
2865-4747 ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE TIOXIDE CANADA INC.	1991 10 21	1690, route Marie-Victorin, Tracy
2865-0158 ASSOCIATION DES SOURDS DE LAVAL INC.	1991 10 21	1875, de Lunebourg, Laval
2865-4937 ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE L'HÔPITAL CHARLES LEMOYNE	1991 10 23	20, du Rhône, app. 202, Saint-Lambert
2867-1709 ASSOCIATION FAMILLES TERMITANI DU QUÉBEC ASSOCIAZIONE FAMIGLIE TERMITANI DEL QUÉBEC TERMITANI FAMILIES ASSOCIATION OF QUÉBEC	1991 10 24	9031, 7 ^e Avenue, Montréal
2865-5991 ASSOCIATION SÈVE NOUVELLE	1991 10 21	10285, boulevard Couture, Québec
2868-1963 ATELIERS LES RECYCLEURS INC.	1991 10 24	2065, Parthenais, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2868-2755 A.I.P.F.Q. ASSOCIATION DES INDUSTRIES DE PORTES ET FENÊTRES DU QUÉBEC	1991 10 25	485, boulevard Langelier, bureau 200, Québec
2868-1526 A.R.V.M.Q. - ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS EN VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC	1991 10 21	1070, boulevard Graham, app.4, Mont-Royal
2868-1971 CENTRE PHILIPPIN D'INFORMATION & CONSULTATION SUR LE LOGEMENT INC.	1991 10 24	634, St-Jacques, bureau 200, Montréal
2868-2680 CENTRE QUÉBÉCOIS D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS	1991 10 22	14, rue Haldimand, Québec
2864-2767 CENTRE RELAIS D'ESPOIR INC.	1991 10 21	1991, Notre-Dame, Lavaltrie
2868-2151 CHORALE KALÉIDOSCOPE	1991 10 23	65, chemin Tour du Lac, Lac Beauport
2865-4440 CLUB BOULINGRIN DE VERDUN INC. VERDUN LAWN BOWLING CLUB INC.	1991 10 23	6000, boulevard LaSalle, Verdun
2865-4465 CLUB MOTONEIGE LAC MASSON INC.	1991 10 24	14, rue Lavoie, Sainte-Marguerite
2868-0635 LE COMITÉ 56-92 INC.	1991 10 25	519, boulevard Perron, Maria
2868-2292 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (CADC) MARIA-CHAPDELAINE	1991 10 25	1030, boulevard Vézina, Dolbeau
2868-2599 COMITÉ LES AMIS DE SAINT-DENYS GARNEAU	1991 10 21	22, route de la Jacques-Cartier, Sainte-Catherine-Jacques-Cartier
2867-1733 CONSEIL NATIONAL DES CITOYENS ET CITOYENNES D'ORIGINE HAÏTIENNE	1991 10 24	417, rue St-Pierre, bureau 408, Montréal
2865-4788 CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONNELS SENIORS (C.N.P.S.) NATIONAL COUNCIL OF SENIOR PROFESSIONALS (N.C.S.P.)	1991 10 23	2, boulevard Desaulniers, bureau 101, Saint-Lambert
2864-8871 CORPORATION DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE DE LORETTEVILLE	1991 10 21	303, rue Racine, Loretteville
2865-4499 DÉPANNAGE STE-MADELEINE INC.	1991 10 25	435, boulevard Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2865-4879 FONDATION ANDRÉ GUERIN	1991 10 21	335, boulevard de Maisonneuve est, Montréal
2865-4952 FONDATION BERTRAND-MICHAUD	1991 10 25	49, St-Jean-Baptiste ouest, Rimouski
2865-4424 LA FONDATION DU FESTIN DE LA ST-HUBERT	1991 10 21	8000, boulevard Langelier, bureau 402, Saint-Léonard
2865-4432 FONDATION ET ADMINISTRATION J. DENYS GAGNON INC.	1991 10 22	9000, Asselin, Montréal
2868-2326 FONDATION MARCEL DESLAURIERS	1991 10 25	2551, avenue du Cap-au-Diable, Sillery
2865-4713 FONDATION NOAM	1991 10 21	2915, Marcel, Saint-Laurent
2868-0510 FONDATION POUR L'AUTISME DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (RÉGION 06)	1991 10 24	911, rue Jean Talon est, bureau 124, Montréal
2868-1955 HABITATION MGR GARNEAU	1991 10 24	Québec
2868-2698 HÉBERGEMENT MASSIF DU SUD INC.	1991 10 23	1989, route du Massif, Saint-Philémon
2868-1559 INFO-AÎNÉ CHAUDIÈRE-APPALACHES INC.	1991 10 24	Lévis
2865-4721 INTERGROUPE E.A.D.A. MONTRÉAL	1991 10 21	10741, rue Lambert, bureau 2, Montréal
2868-3001 LACTESCENCE PABOS	1991 10 25	633, avenue Daigneault, Chandler
2864-7832 MAISON AU SEUIL DE L'HARMONIE	1991 10 25	4350, 4 ^e Avenue est, app. 3, Charlesbourg
2843-9289 LA MAISON DU BOULEAU BLANC INC.	1991 10 23	41, 5 ^e Avenue ouest, Amos
2868-1534 MOSQUÉE ET CENTRE CULTUREL POUR L'ÉDUCATION ISLAMIQUE DES MUSULMANS SUNNITES JAMIA ISLAMIA EHL-E SUNNAT WAL JAMAAT	1991 10 23	2144, rue Ste-Hélène, Longueuil
2868-2250 LA POPOTE COLLECTIVE DE LA RÉGION DE MATANE	1991 10 24	Matane

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-8509 RAPT «ASSOCIATION DES VICTIMES DE DÉLITS SEXUELS DE THÉRAPEUTES: PSYCHOLOGUES, MÉDECINS, PSYCHIATRES»	1991 10 21	4095, chemin Côte-des-Neiges, bureau 2, Montréal
2865-4481 REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES BEAUCE-ETCHEMIN	1991 10 25	2375, 6e Avenue ouest, Saint-Georges
2867-2202 LA RELANCE-JEUNES ET FAMILLES (RJF) INC.	1991 10 25	2380, rue Ste-Catherine est, Montréal
2865-4259 RÉSIDENTE DE L'ÎLE D'ORLÉANS	1991 10 21	1281, chemin Royal, Saint-Jean, Île d'Orléans
2865-4812 RÉSIDENTE ELLE DU HAUT ST-LAURENT	1991 10 23	La M.R.C. du Haut Saint-Laurent, 44, rue Lake, Huntingdon
2868-0486 SOCIÉTÉ DE L'AUTISME DE LA RÉGION DE MONTREAL (06)	1991 10 24	911, Jean Talon est, local 124, Montréal
2868-0494 SOCIÉTÉ DE L'AUTISME DE LA RÉGION DE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN	1991 10 24	525, boulevard Hamel, local A-16, Québec
2868-0502 SOCIÉTÉ D'AUTISME DE LA RÉGION MAURICIE/BOIS-FRANCS	1991 10 24	976, rue Père Marquette, Trois-Rivières
2865-4473 SOCIÉTÉ RÉCRÉATIVE DE LA VALLÉE DES FORTS INC.	1991 10 24	99, rue Saint-Paul, Saint-Jean-sur-Richelieu
2865-7203 VIS-ART DROIT D'AUTEUR QUÉBEC INC. VIS-ART COPYRIGHT QUÉBEC INC.	1991 10 21	Montréal

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2634-1727 ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL POUR PERSONNES ADULTES ET ÂGÉES DU COMTÉ MASKINONGÉ	1989 02 02	1991 10 22	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL POUR PERSONNES ADULTES ET ÂGÉES DU COMTÉ MASKINONGÉ, COPFAA 2) des objets 3) des dispositions
1341-0105 CLUB SPORTIF D'ALBANEL INC.	1973 09 17	1991 10 21	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES SPORTIFS D'ALBANEL INC.
1355-9448 FÉDÉRATION DES AGRICOTOURS DU QUÉBEC	1974 04 22	1991 10 25	des objets
2323-8967 LES JEUNES POUSSÉS DE SHERRINGTON	1985 10 25	1991 10 21	1) de la dénomination sociale: LES JEUNES POUSSÉS DES JARDINS- DU-QUÉBEC 2) du siège social: Saint-Michel 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 7
1860-5774 REGROUPEMENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIR DU QUÉBEC	1982 08 25	1991 10 22	1) des objets 2) du nombre des administrateurs: 10
1509-4873 SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DE MONTRÉAL	1977 12 14	1991 10 24	de la valeur des biens immobiliers
1845-1732 LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE STE- FOY INC.	1981 04 08	1991 10 24	des objets

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2637-2797 FESTIVAL PROVINCIAL DE MUSIQUE DE SILLERY	CONCOURS PROVINCIAL DE MUSIQUE DE SILLERY	1989 02 17

3196

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2852-4718 ASSOCIATION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET SPORTIFS D'ANIMAUX DU CANADA	1991 03 26	36, Grand Boulevard, Île Perrot
2624-5928 ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAE KWON DO DES LAURENTIDES (W.T.F.) (F.M.T.) DU QUÉBEC INC.	1988 09 26	14, chemin de la Chalade, Lorraine
1632-2885 CENTRE DE PARTAGE TOUR D'IVOIRE INC.	1978 12 18	205, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine
1267-7688 COMPAGNIE JACK BARRY LIMITÉE	1959 05 20	3460, rue Redpath, app. 205, Montréal
1629-6279 LES CONSULTANTS M.T. INC.	1978 09 26	635, chemin du Golf, Drummondville
2743-3754 FONDATION CHARLES-BRUNEAU	1990 02 12	551, rue Sir Wilfrid Laurier, bureau 105, Beloeil
1638-0982 GARDERIE RHÉA	1979 11 26	3250, rue Saint-Joseph, Montréal
1361-6610 LES INITIATIVES DE PLEIN AIR DAVIGNON INC.	1975 02 07	319, rue Gale, Bromont

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2319-7999 MAISON NOUVEL HORIZON	1985 06 28	1860, rue Leclaire, Montréal
2541-6736 LA TARASQUE, THÉÂTRE MUSICAL INC.	1987 12 02	5387, rue Jeanne-Mance, Montréal
3197		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du domicile légal – Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2322-2706 AGENCE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL «LA P'TITE MARMAILLE» INC.	1985 07 30	510, du Moulin, Saint-Tite
2758-6221 L'ASSOCIATION DES GROSSISTES EN MACHINISME AGRICOLE DU QUÉBEC	1990 08 22	2256, rue Harvard, Montréal
2319-2172 ATELIER QUÉBÉCOIS DE CRÉATION ET DE RECHERCHE ÉDUCATION POUR UN DÉVELOPPEMENT ALTERNATIF	1985 04 30	325, rue Franklin, bureau 1, Québec
1233-2714 BUREAU DU VÊTEMENT NATIONAL (QUÉBEC) LTÉE	1934 01 22	294, rue Saint-Paul ouest, 2 ^e étage, Montréal
1256-5388 CENTRE COMMUNAUTAIRE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES, SYNDIQUÉS ET SYNDIQUÉES DE BUREAUX ET DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC	1969 05 07	1010, rue de Liège est, Montréal
1237-9566 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GRANBY INC.	1966 11 11	362, rue Notre-Dame, Granby
2754-1630 CENTRE D'ENTREPRENEURIAT DU COEUR DU QUÉBEC INC.	1990 05 11	946, Saint-Paul, Trois-Rivières
2732-0373 CÉRAMIQUE ESCOUMINS INC.	1989 07 26	2A, rue Roussel, Les Escoumins
1475-5896 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE BROMPTONVILLE, NO. 6849	1977 03 26	68, rue Lambert, Bromptonville
1296-0183 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-JÉRÔME NO. 1892	1970 03 23	372, rue Lavolette, Saint-Jérôme

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2627-9737 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-APOLLINAIRE, NUMÉRO 9882	1988 12 03	19, rue Terry-Fox, Saint-Apollinaire
1246-2776 CHOEUR LAVAL INC.	1969 05 07	1048, rue Desnoyers, Saint-Vincent de Paul
2417-6679 CLUB DE L'ÂGE D'OR LA CONCORDE DE LA CORNE INC.	1986 06 17	380, Route 111, La Corne
2327-1570 CLUB OPTIMISTE ST-RÉMI INC.	1985 10 30	25, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi
1858-3914 COMITÉ GÉNÉRAL DE DÉPANNAGE DE L'OR BLANC	1982 06 14	535, rue St-Jacques, Asbestos
1846-7266 COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC DE ST-HYACINTHE	1981 05 27	435, rue Mondor, Saint-Hyacinthe
2540-3767 CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE CÔTE-DES-NEIGES ET SNOWDON	1987 10 28	6655, Côte des Neiges, bureau 270, Montréal
1247-4748 C. P. NEWMAN LIMITED	1925 06 22	1130, Sherbrooke ouest, bureau 777, Montréal
2415-4049 ENTRÉE LIBRE MAISON DE RESSOURCEMENT POUR EX-DÉTENUS	1986 04 14	8632, rue Faucher, Montréal
1251-0509 FÉDÉRATION DES LOISIRS-DANSE DU QUÉBEC	1961 04 06	4545, Pierre de Coubertin, Montréal
2735-6450 FONDATION NATALITÉ QUÉBEC	1989 08 30	2515, rue Delisle, Montréal
2851-6367 FONDS DES JARDINS D'AIDE AUX JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DES BOIS-FRANCS	1991 02 28	1245, rue Principale, Saint-Albert Warwick
1264-0090 GRAND LODGE KNIGHTS OF PYTHIAS (K OF P) OF QUÉBEC INC.	1965 04 20	6373, rue McLynn, Montréal
2156-1238 GROUPE FOLKLORIQUE LATINO-AMÉRICAIN «RAICES LATINAS»	1983 08 01	6978, rue Louis Hémon, Montréal
2543-6965 INSTITUT DE FORMATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL	1988 01 25	420, rue Saint-Paul est, Montréal
2860-5913 INSTITUT VOLUNTAS DEI (DISTRICT CANADIEN)	1991 06 26	6574, 41 ^e Avenue, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2414-6375 L'OASIS ST-DAMIEN	1986 05 01	65, rue Saint-Gérard, Saint-Damien-de-Buckland
1586-8979 LES RELIGIEUSES ADORATRICES DU PRÉCIEUX SANG DE WATERVILLE	1898 01 15	2000, chemin Val Estrie, Waterville
2852-6788 SERVICE D'ENTRAIDE DJAMA	1991 04 10	1646, rue Beaudry, Montréal
1638-5866 SERVICE UNITÉ D'URGENCE INTERNATIONALE	1980 03 27	1691, rue Pie IX, bur. S.06, Montréal
2535-1586 SOCIÉTÉ DE FORMATION INDUSTRIELLE DE L'ESTRIE INC.	1987 05 14	429, rue Rivière, Cowansville
2644-2624 SOCIÉTÉ DE GESTION DES ARTS DE MONTRÉAL	1989 05 16	1501, rue Jeanne Mance, Montréal
1262-8012 SOCIÉTÉ GESMER INC.	1971 02 16	1660, rue Royale, Trois-Rivières
2540-1837 THÉÂTRE DE L'ÉPHÉMÈRE INC.	1987 10 21	3330, rue Bohlé, Montréal
1199-0504 TRANS CONTINENTAL DISTRIBUTING CORP.	1964 03 09	4141, rue Sherbrooke ouest, bur. 319, Montréal
1243-4957 TRANSPORT H. ROSS INC.	1964 01 31	4700, avenue Bonavista, Montréal
3198		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2852-4718 ASSOCIATION DES SERVICES PROFESSIONNELS ET SPORTIFS D'ANIMAUX DU CANADA	1991 03 26	5
2624-5928 ASSOCIATION RÉGIONALE DE TAE KWON DO DES LAURENTIDES (W.T.F.) (F.M.T.) DU QUÉBEC INC.	1988 09 26	5

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1355-8879 CENTRE DE PLEIN AIR LES PORTES DE L'ENFER, INC.	1973 12 18	7
1251-0509 FÉDÉRATION DES LOISIRS-DANSE DU QUÉBEC	1961 04 06	5
1363-4332 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE HOCKEY SUR GLACE	1975 05 12	24
1229-3494 LES PLACEMENTS D.A.L. INC.	1967 12 12	3
2319-7999 MAISON NOUVEL HORIZON	1985 06 28	5
1248-6395 SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DE L'OUTAOUAIS	1972 01 20	15
2644-2624 SOCIÉTÉ DE GESTION DES ARTS DE MONTRÉAL	1989 05 16	30
3199		

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2156-4307 2156-4307 QUÉBEC INC.	1983 06 13	1991 10 23
2157-5113 2157-5113 QUÉBEC INC.	1983 07 07	1991 10 22
2320-3888 2320-3888 QUÉBEC INC.	1985 05 06	1991 10 23
2323-3224 2323-3224 QUÉBEC INC.	1985 06 28	1991 10 21
2327-5274 2327-5274 QUÉBEC INC.	1985 09 23	1991 10 22
2330-1310 2330-1310 QUÉBEC INC.	1985 11 12	1991 10 23
2434-3568 2434-3568 QUÉBEC INC.	1986 02 03	1991 10 23
2436-6064 2436-6064 QUÉBEC INC.	1986 04 29	1991 10 21
2524-4872 2524-4872 QUÉBEC INC.	1987 04 14	1991 10 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2532-7800 2532-7800 QUÉBEC INC.	1987 11 12	1991 10 21
2534-3286 2534-3286 QUÉBEC INC.	1987 04 16	1991 10 21
2537-1311 2537-1311 QUÉBEC INC.	1987 07 10	1991 10 22
2540-9772 2540-9772 QUÉBEC INC.	1987 11 10	1991 10 22
2618-7203 2618-7203 QUÉBEC INC.	1988 05 17	1991 10 21
2624-8195 2624-8195 QUÉBEC INC.	1988 09 30	1991 10 21
2627-6394 2627-6394 QUÉBEC INC.	1988 11 08	1991 10 23
2635-7509 2635-7509 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1991 10 21
2742-2211 2742-2211 QUÉBEC INC.	1989 11 03	1991 10 15
2864-1140 2864-1140 QUÉBEC INC.	1991 08 14	1991 10 21
1502-7097 AGENCE DE VOYAGE A. & W. INC.	1976 04 21	1991 10 16
2310-0753 AGENCE KAGE INC.	1984 09 13	1991 10 15
1347-4374 LES AGENCES TOURISTIQUES DES ILES-DE-LA-MADELEINE INC.	1972 05 24	1991 10 15
1462-8770 LES ALIMENTS DUBREUIL LTÉE	1975 11 03	1991 10 21
1637-1585 ALUMINIUM B.L.J. INC.	1979 06 20	1991 10 21
1468-7859 LES AMÉNAGEMENTS ASTRE LTÉE	1976 07 28	1991 10 21
1646-0446 LES AMÉNAGEMENTS ST-AGAPIT INC.	1980 07 10	1991 10 21
1362-9803 ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 2	1973 12 14	1991 10 21
2551-7657 L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DU NORD MALAMUTE D'ALASKA	1988 05 24	1991 10 15
2413-8281 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU	1986 03 17	1991 10 22
1242-4206 L'ASSOCIATION DES ROUTIERS CAMPEURS DE HULL	1971 12 09	1991 10 23

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1266-7879 AUDIO-VISUEL CHARPENTIER LTÉE	1949 06 15	1991 10 21
1362-2790 LES AUTOBUS ST-SAMUEL LTÉE	1975 03 10	1991 10 21
2149-6484 AUTOMOBILES PUR-SANG LTÉE	1982 12 23	1991 10 22
1117-4901 A. C. FOREST INC.	1956 07 26	1991 10 15
2752-9593 A.L.G. MARINE INC.	1990 04 02	1991 10 15
1161-4112 BEAUDRY ÉLECTRIQUE LTÉE	1965 03 04	1991 10 15
2542-5430 BENOIT BUREAU ET FILS INC.	1988 01 11	1991 10 23
1632-5664 BERNARD PLANTE LTÉE	1979 01 03	1991 10 16
1503-3574 LES BOIS D'AUTEUIL INC.	1976 05 06	1991 10 21
2413-7119 BOUTIQUE TAPIS-DÉCOR R.J. INC.	1986 03 19	1991 10 23
1638-2426 CAFÉ CHRÉTIEN DE QUÉBEC INC.	1979 08 15	1991 10 23
2748-5358 LES CARROSSERIES RAY-MIC INC.	1990 02 12	1991 10 21
2165-5329 CENTRE DE RELAXATION AQUA-BRONZE INC.	1984 02 02	1991 10 21
1474-8149 LE CENTRE DU CHASSIS DES ÎLES INC.	1977 03 03	1991 10 21
1363-3169 CENTRE RÉCRÉATIF ST-ANTOINE DE LOUISEVILLE INC.	1975 11 13	1991 10 15
2630-9492 CHALET AIGLE ROYALE INC.	1988 12 06	1991 10 21
1120-1795 CLAUDE & RICHARD TRAITEURS LTÉE	1967 03 31	1991 10 16
2744-0858 CLOMAR, UNE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INC.	1989 11 24	1991 10 21
1639-7051 CLUB SOCIAL ET SPORTIF LE 75 INC.	1979 10 12	1991 10 21
2736-6632 LE COMITÉ D'ACTIVITÉS DES AÎNÉS DE CHOMEDEY, LAVAL	1989 10 04	1991 10 21
1852-6517 COMMUNE GRADA RAJNEESH NÉO-SANNYAS INC.	1981 11 26	1991 10 21

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2734-5792 CONSTRUCTION DAIGNEAULT & LABONTÉ INC.	1989 08 03	1991 10 21
1365-8869 LES CONSTRUCTIONS BRAZEAU INC.	1975 06 18	1991 10 21
2412-0974 LES CONSTRUCTIONS CHABOT ET ROUSSEAU INC.	1986 02 17	1991 10 15
2644-0081 LES CONSTRUCTIONS J.M. RHÉAUME INC.	1989 05 05	1991 10 21
2643-0439 CORPORATION DU 175 ^e ANNIVERSAIRE DE DRUMMONDVILLE	1989 04 12	1991 10 23
2170-2444 CUIR FIN INTERNATIONAL INC.	1984 05 15	1991 10 22
1171-2239 C.G.L. LAROCHE LTÉE	1969 03 26	1991 10 21
1288-3633 LES DÉVELOPPEMENTS AZUR INC.	1963 07 25	1991 10 15
1510-2494 LES DOMAINES ARC-EN-CIEL DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES	1978 01 18	1991 10 21
1123-6874 ÉLECTRICITÉ HOME INC.	1957 09 17	1991 10 21
2320-6055 ÉLEVAGES M.M.H. INC.	1985 05 03	1991 10 15
2419-3369 L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE LA BASTRINGUE DE ROUYN-NORANDA	1986 08 19	1991 10 16
1507-2440 ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN JOSEPH HÉBERT INC.	1977 09 27	1991 10 21
1244-8213 LES ENTREPRISES CHAMBORD LTÉE	1960 12 20	1991 10 16
2412-4711 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES AGÉNOR CÔTÉ INC.	1986 02 19	1991 10 15
1117-6161 LES ENTREPRISES I. SWIFT INC.	1962 04 27	1991 10 21
1312-3567 LES ENTREPRISES JERDEB INC.	1965 07 06	1991 10 21
2333-2455 LES ENTREPRISES J.M. DELONGCHAMPS INC.	1986 01 14	1991 10 15
2435-1983 LES ENTREPRISES MARC-ANTOINE INC.	1986 03 27	1991 10 15
2535-1636 LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TYPOGRAPHES DU JOURNAL (F.S.T.J.) INC.	1987 05 13	1991 10 15
2151-3247 GERMAIN PELLETIER ET FILS INC.	1983 02 18	1991 10 22

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1635-8533 GESTION ANDRÉ HAMEL INC.	1979 04 30	1991 10 15
1126-1724 GESTION FOGEL INC.	1957 11 26	1991 10 23
2323-4826 GESTION G.P.C. INC.	1985 07 02	1991 03 19
1175-2540 GESTION LÉANDRE PAINCHAUD INC.	1955 08 19	1991 10 21
2631-1001 GESTION MARCELLE LEMIEUX ET ANDRÉE THÉRIAULT INC.	1988 12 12	1991 10 16
2426-7080 GESTION PAUL-HUS ET ASS. INC.	1987 01 30	1991 10 16
2317-3883 GESTION RÉJEANNE BARIL LTÉE	1985 03 06	1991 10 23
1853-6946 GESTION VITAL INC.	1981 12 29	1991 10 21
2542-7840 GESTIONS BOWCAN INC.	1987 12 31	1991 10 21
2323-0428 LE GÎTE LOMON INC.	1985 06 25	1991 10 22
2321-3879 GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES- JEUNESSE DE BELLECHASSE	1985 08 20	1991 10 21
2628-3499 HABITATION POPULAIRE STE-MARTINE	1988 11 25	1991 10 23
1365-2177 HOTEL NOUVEAU-MAGOG (1975) INC.	1975 04 29	1991 10 15
1255-0430 LES IMMEUBLES DUMAIS & LAROCHE INC.	1968 02 14	1991 10 23
2747-0046 IMMEUBLES MATCH INC.	1990 03 01	1991 10 15
2333-9856 LES IMMEUBLES M.R. LEFEBVRE INC.	1986 01 21	1991 10 22
1365-4728 IMMEUBLES OLYMPE INC.	1975 05 20	1991 10 22
2156-0040 JEAN-PAUL LAVOIE SPORTS INC.	1983 05 25	1991 10 21
1469-6942 J.V.N. BOLDUC INC.	1976 08 31	1991 10 16
1202-0699 LIBRAIRIE OLYMPIADE INC.	1970 10 14	1991 10 21
2540-7099 LES LOGICIELS BUREAU 2000 INC.	1987 10 29	1991 10 21
1154-3535 LOISIRS LIGNOSOL	1969 02 01	1991 10 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1273-0537 LUNA SOL, LIMITÉE	1968 03 08	1991 10 21
1862-7869 MAISON DE L'ESPÉRANCE	1982 09 18	1991 10 16
1504-8200 LES MANUFACTURIERS M.C.M. INC.	1976 08 31	1991 10 23
2625-3971 MARC PERRON LTÉE	1988 08 15	1991 10 15
1505-8233 MARCHÉ J.-P. LOISELLE INC.	1976 11 30	1991 10 16
1468-4179 MEDISUD INC.	1976 07 13	1991 10 23
1844-2269 LE MONDE EN DIRECT INC.	1981 03 16	1991 10 15
1842-4184 NANTEL & NANTEL INC.	1981 01 14	1991 10 21
1363-5602 N. JACQUES ET LÉTOURNEAU INC.	1975 05 16	1991 10 15
1638-7409 PAT GRÉGOIRE INC.	1979 09 11	1991 10 16
1846-1103 PATRICK DESCHÊNES INC.	1981 05 06	1991 10 15
2743-9405 PERFORMANCE MOTORISÉE C.L. INC.	1990 01 24	1991 10 15
2158-0543 LA PETITE ÉPICERIE DES SOEURS LABROSSE INC.	1983 07 12	1991 10 22
1861-4974 LES PÉTROLES JEAN-LUC GAGNÉ INC.	1982 09 21	1991 10 23
2422-2572 LES PÉTROLES M.J.R. INC.	1986 11 19	1991 10 16
2422-1541 LA PIANOBNISTERIE ALIE INC.	1986 11 11	1991 10 22
2416-2752 PLACEMENT C.D.R. DU CHAUFFAGE INC.	1986 05 15	1991 10 16
2171-0371 PLACEMENTS HEROL INC.	1984 05 31	1991 10 15
2627-0983 LES PLACEMENTS M.R.T. INC.	1988 09 22	1991 10 23
2169-0805 PLACEMENTS NORCA INC.	1984 04 16	1991 10 15
2626-4036 LES PRODUITS DÉRIVÉS R.V. INC.	1988 09 08	1991 10 16
2537-1188 LES PRODUITS SANITAIRES NORDET INC.	1987 07 09	1991 10 21
2625-9366 PROGIDEC INC.	1988 09 01	1991 10 16

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2417-2355 PROJET 20 - 44	1986 06 04	1991 10 22
2429-3326 RADIO MONTMINY INC.	1987 02 16	1991 10 16
2638-7522 RANGEMENT MODULAIRE INC.	1989 02 08	1991 10 15
1465-0386 RÉJEAN RIVEST INC.	1976 02 25	1991 10 15
1633-2496 RENÉ ROBIN INC.	1979 01 26	1991 10 16
1155-3617 RENÉ ROBITAILLE INC.	1961 12 06	1991 10 23
1363-1403 RÉNOVATION MISSION INC.	1975 04 29	1991 10 15
2734-0660 LES RÉNOVATIONS MICHEL J.A. BÉLANGER INC.	1989 07 21	1991 10 23
2739-3644 RÉPARATIONS D'OUTILS B & N INC.	1989 10 03	1991 10 23
1118-1336 ROLAND FRÉCHETTE INC.	1964 04 15	1991 10 15
1170-2172 SAGUENAY READY MIX INC.	1963 06 13	1991 10 22
2550-4200 SERVICE DE GRUES GUERTIN INC.	1988 03 14	1991 10 21
1355-4068 SILENCIEUX CHIBOUGAMAU INC.	1974 05 17	1991 10 16
1462-6709 SIMON RAHILL INC.	1975 10 16	1991 10 23
2168-4477 SINOTTE COMMUNICATIONS INC.	1984 04 02	1991 10 16
1237-8105 SOCIÉTÉ BELMONT INC.	1961 07 13	1991 10 21
1507-2093 SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE VIE MEILLEURE INC.	1977 09 22	1991 10 23
2756-0564 SOCIÉTÉ TÉLÉ-CINQUANTE PLUS INC.	1990 05 01	1991 10 15
1842-9134 STATION PISCICOLE LAURENTIENNE INC.	1981 02 04	1991 10 23
1280-9661 THERMCON LIMITÉE	1943 09 30	1991 10 15
2538-9081 LA TROUPE DE THÉÂTRE «MAGIE NOIRE»	1987 09 10	1991 10 22
1236-4493 VANNERIE STE-CATHERINE INC.	1959 09 18	1991 10 23
1115-6254 VÊTEMENTS DE SPORTS CHARADE INC.	1967 02 17	1991 10 21

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution — Demandes de**2320-7988 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie «2320-7988 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 30 août 1991

76230

Le président,
ROGER FORTIER

2414-0352 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2414-0352 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 octobre 1991

76180

L'administratrice,
DANIELLE DENIS

2439-2300 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2439-2300 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Anjou, le 3 septembre 1991

76240

Le président,
ROLAND ROUSSEAU

2546-1013 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2546-1013 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Magog, le 21 octobre 1991

76301

La présidente,
DIANE BENOÎT

2548-6887 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2548-6887 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 30 octobre 1991

76285

Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD NORMAND ET ASSOCIÉS

2618-5595 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2618-5595 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le 2 juillet 1991

76239

La présidente,
SUZANNE TARDIF

2636-4976 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2636-4976 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Plaine, le 19 août 1991

76307

Le président,
ALAIN GAUDREAU

2645-2714 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2645-2714 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1991

76246

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

2743-3952 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2743-3952 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 27 août 1991

76229

Le président,
DANIEL LABONTÉ

2748-3171 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2748-3171 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 22 octobre 1991

76192

L'administrateur,
JACLIN TRUDEL

2840-1792 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2840-1792 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sillery, le 30 octobre 1991

76296

Le président,
GILLES PELLETIER

2840-4481 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2840-4481 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 28 octobre 1991

76287

Le président,
CHARLES BORDELEAU

2848-6876 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2848-6876 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1991

76304

Les procureurs de la compagnie,
STIKEMAN, ELLIOTT

A. & D. BÉDARD INC.

Prenez avis que la compagnie «A. & D. BÉDARD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 28 octobre 1991

76204

Le président,
ANDRÉ BÉDARD

ACTION AUTO SERVICE C L R INC.

Prenez avis que la compagnie «ACTION AUTO SERVICE C L R INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Pistoles, le 30 octobre 1991

76214

Le président,
JEAN-LOUIS RIOUX

ASSOCIATION DE CROSSE DE LONGUEUIL INC.

Prenez avis que la corporation «ASSOCIATION DE CROSSE DE LONGUEUIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 17 septembre 1991

76255

Pour la corporation,
DENISE MARION

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE TAVERNES ET BRASSERIES DU QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE TAVERNES ET BRASSERIES DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} novembre 1991

76286

Les procureurs de la compagnie,
TRAHAN, ROUSSEAU, GAUDRY,
GAGNON & PERRAULT, avocats

AU ROYAUME DE LA SOIE INC.

Prenez avis que la compagnie «AU ROYAUME DE LA SOIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 30 septembre 1991

76178

Le président,
EDMOND FOURNIER

BEAUTÉ ET SANTÉ 3W INC.

Prenez avis que la compagnie «BEAUTÉ ET SANTÉ 3W INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 21 octobre 1991

76209

La présidente,
LOUISETTE WAIHA WU

BIJOUTERIE ELLIOT INC.

Prenez avis que la compagnie «BIJOUTERIE ELLIOT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} novembre 1991

76295

Le président,
ELI HIRSHORN

BIRNACO INC.

Prenez avis que la compagnie «BIRNACO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 novembre 1991

76242

Le procureur de la compagnie,
LOUIS SCHIFF, avocat

BOUTIQUE LÉON, AMOS INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE LÉON, AMOS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 8 octobre 1991

76284

Le procureur de la compagnie,
CHARLES DUGUAY, notaire

CANAFRICA MARKETING INC.

Prenez avis que la compagnie «CANAFRICA MARKETING INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 25 octobre 1991

76208

Le président,
SAMIR GHOSSEB

CLÉMENT RICARD & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie «CLÉMENT RICARD & FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 16 octobre 1991

76257

Le procureur de la compagnie,
JEAN MARTIN, notaire

COLLÈGE LASALLE-INDUSTRIES INC.

Prenez avis que la compagnie «COLLÈGE LASALLE-INDUSTRIES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 octobre 1991

76213

Les procureurs de la compagnie,
BYERS CASGRAIN

**COMITÉ SUR LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE
« LE MAILLON » DE PORT-CARTIER**

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ SUR LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE « LE MAILLON » DE PORT-CARTIER» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Port-Cartier, le 29 octobre 1991

76206

Pour la compagnie,
MARIE-FRANCE BELLEAU

COMPTOIRS MICHEL INC.

Prenez avis que la compagnie «COMPTOIRS MICHEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Prairie, le 25 octobre 1991

76278

Le président,
MICHEL DÉCARIE

**CORPORATION D'INVESTISSEMENTS HUTCHINS
HUTCHINS INVESTMENT CORPORATION**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION D'INVESTISSEMENTS HUTCHINS — HUTCHINS INVESTMENT CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 octobre 1991

76184

La secrétaire adjointe,
DAYLE BRANDS

**CORPORATION DU CENTENAIRE DE
ST-GRÉGOIRE DE MONTMORENCY**

Prenez avis que la compagnie «CORPORATION DU CENTENAIRE DE ST-GRÉGOIRE DE MONTMORENCY» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 30 octobre 1991

76187

Le président,
WELLEY VÉZINA

CORPOTEXTE INC.

Prenez avis que la compagnie «CORPOTEXTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Greenfield Park, le 29 octobre 1991

76292

La secrétaire de la compagnie,
JOANNE BÉLANGER

CRÉPIS-TECH INC

Prenez avis que la compagnie «CRÉPIS-TECH INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 29 octobre 1991

76211

Le président,
PIERRE LABELLE

**DÉVELOPPEMENTS DE L'EST INC.
EASTERN DEVELOPMENT CORP.**

Prenez avis que la compagnie «DÉVELOPPEMENTS DE L'EST INC. — EASTERN DEVELOPMENT CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 octobre 1991

76243

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENTHAL SHACTER

DISTRIBUTION TONIPRO INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION TONIPRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 8 octobre 1991

76191

Le procureur de la compagnie,
GUY GAGNON, notaire

DISTRIBUTIONS CRDL INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTIONS CRDL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Île-Perrot, le 30 octobre 1991

76216

Le secrétaire de la compagnie,
CLAUDE DENIS

**D.K. AUTOMOBILE INC.
AUTOMOBILE D.K. INC.**

Prenez avis que la compagnie «D.K. AUTOMOBILE INC. — AUTOMOBILE D.K. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 octobre 1991

76215

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

ÉCOLE DE HOCKEY LONGUEUIL INC.

Prenez avis que la corporation «ÉCOLE DE HOCKEY LONGUEUIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 17 septembre 1991

76253

Pour la corporation,
DENISE MARION

ÉDITION PRIVÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉDITION PRIVÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 octobre 1991

76194

Le président,
PIERRE TISSEYRE

ENTREPRISE CLAUDE ET PIERROT INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISE CLAUDE ET PIERROT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 15 octobre 1991

76219

La présidente,
EVA MARIE BOLDUC

ENTREPRISES RIENDEAU-KING INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES RIENDEAU-KING INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 octobre 1991

76181

Le président,
CHRISTIAN POULIOT

FÉCO INC.

Prenez avis que la compagnie «FÉCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 octobre 1991

76227

Le procureur de la compagnie,
CYRILLE DELÂGE, notaire

**FÊTE DU CENTENAIRE DE LA VILLE DE
BUCKINGHAM**

Prenez avis que la compagnie «FÊTE DU CENTENAIRE DE LA VILLE DE BUCKINGHAM» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Buckingham, le 30 octobre 1991

76247

Le président,
MICHEL PARENT

FONDATION ANDRÉ DEGONGRE

Prenez avis que la compagnie «FONDATION ANDRÉ DEGONGRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 octobre 1991

76282

Le président,
ANTOINE MORIN

GARAGE BELZIL INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE BELZIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 16 octobre 1991

76258

Le procureur de la compagnie,
JEAN MARTIN, notaire

GESTAC (JYL) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «GESTAC (JYL) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 octobre 1991

76281

Les procureurs de la compagnie,
MOLPECERES, ZIKOVSKY

GESTION B. BRISSETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION B. BRISSETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 30 octobre 1991

76182

Le procureur de la compagnie,
PIERRE BÉLISLE, avocat

GESTION DIANE MARCOUILLER INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION DIANE MARCOUILLER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 21 juillet 1990

76190

La présidente,
DIANE MARCOUILLER

GESTION S. DAUPHIN INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION S. DAUPHIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-des-Prairies, le 29 octobre 1991

76218

Le procureur de la compagnie,
SIMON DAUPHIN, notaire

HABITATIONS MINGANIE INC.

Prenez avis que la compagnie «HABITATIONS MINGANIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 septembre 1991

76311

Les procureurs de la compagnie,
DENICOURT, COSSETTE

INSTITUT INTERNATIONAL DE LA CONSCIENCE SUPRAMENTALE INC.

Prenez avis que la compagnie «INSTITUT INTERNATIONAL DE LA CONSCIENCE SUPRAMENTALE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Outremont, le 15 octobre 1991

76185

La présidente,
GHISLAINE CHIASSON

INTER DE LONGUEUIL

Prenez avis que la corporation «INTER DE LONGUEUIL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 17 septembre 1991

76256

Pour la corporation,
DENISE MARION

JACQUES CHARRON CONSTRUCTION LTÉE

Prenez avis que la compagnie «JACQUES CHARRON CONSTRUCTION LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Tracy, le 18 octobre 1991

76238

La secrétaire de la compagnie,
JACQUELINE BAILLY CHARRON

**JEAN SCHAFFER & ASSOCIÉS INC.
JEAN SCHAFFER & ASSOCIATES INC.**

Prenez avis que la compagnie «JEAN SCHAFFER & ASSOCIÉS INC. — JEAN SCHAFFER & ASSOCIATES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1991

76245

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

J.P. SAMSON & FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «J.P. SAMSON & FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lévis, le 31 octobre 1991

76210

Le procureur de la compagnie,
JEAN-MARC BOUCHARD, notaire

LACHINE CHASSE ET PÊCHE INC.

Prenez avis que la compagnie «LACHINE CHASSE ET PÊCHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 septembre 1991

76244

Le secrétaire de la compagnie,
DENIS TURENNE

LA RÉSIDENCE DES PÉLERINS INC.

Prenez avis que la compagnie «LA RÉSIDENCE DES PÉLERINS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 21 octobre 1991

76205

Le président,
GIL LEBEL

LE CENTRE DE L'ÉLECTRICITÉ J.M.L. LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LE CENTRE DE L'ÉLECTRICITÉ J.M.L. LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 octobre 1991

76225

Le procureur de la compagnie,
CYRILLE DELÂGE, notaire

LE CHOEUR DE PAUL INC.

Prenez avis que la compagnie «LE CHOEUR DE PAUL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} novembre 1991

76290

Le président,
PAUL-ANDRÉ GAGNÉ

LES AMIS DES JEUNES DE ST-JEAN CHRYSOSTOME INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AMIS DES JEUNES DE ST-JEAN CHRYSOSTOME INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-Chrysostome, le 22 octobre 1991

76189

Le président,
GUY SÉVIGNY

LES ASSURANCES CLAUDE FERRON INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ASSURANCES CLAUDE FERRON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 8 octobre 1991

76283

Le procureur de la compagnie,
CHARLES DUGUAY, notaire

LES ATELIERS KNOWLTON INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ATELIERS KNOWLTON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cowansville, le 1^{er} novembre 1991

76303

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ F. MEUNIER, notaire

LES AUTOBUS CHARLEVOIX LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES AUTOBUS CHARLEVOIX LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Agnès, le 2 octobre 1991

76248

Le président,
HENRI NÉRON

LES COMPAGNONS DE JÉSUS ET DE MARIE

Prenez avis que la compagnie «LES COMPAGNONS DE JÉSUS ET DE MARIE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 29 octobre 1991

76259

Le procureur de la compagnie,
NORMAND HAINS, notaire

LES DÉVELOPPEMENTS TRANS-CANADA INC.

Prenez avis que la compagnie «LES DÉVELOPPEMENTS TRANS-CANADA INC.» demandera à l'inspecteur général des

institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 octobre 1991

76224

*Le procureur de la compagnie,
CYRILLE DELÂGE, notaire*

LES ENTREPRISES TURGEON & JOBIN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES TURGEON & JOBIN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 octobre 1991

76226

*Le procureur de la compagnie,
CYRILLE DELÂGE, notaire*

LES IMMEUBLES DEDURO INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES DEDURO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Pistoles, le 28 octobre 1991

76177

*Le procureur de la compagnie,
GASTON MICHAUD, notaire*

LES IMMEUBLES TÉLÉ-VIDÉO LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES TÉLÉ-VIDÉO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 octobre 1991

76298

*La secrétaire de la compagnie,
SUZANNE RENAULT*

LES PET-EN-COEUR DE LA PLAINE

Prenez avis que la compagnie «LES PET-EN-COEUR DE LA PLAINE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Plaine, le 25 octobre 1991

76188

*Le président,
ROLAND JACQUES*

LES PRODUCTIONS RH + INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS RH + INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 octobre 1991

76249

*Les procureurs de la compagnie,
LAROSE & ASSOCIÉS*

LES ROYAUX DE LONGUEUIL INC.

Prenez avis que la corporation «LES ROYAUX DE LONGUEUIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 17 septembre 1991

76251

*Pour la corporation,
DENISE MARION*

LES SIEURS DE LONGUEUIL

Prenez avis que la compagnie «LES SIEURS DE LONGUEUIL» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 17 septembre 1991

76254

*Pour la corporation,
DENISE MARION*

LIMOIOLOGE INC.

Prenez avis que la compagnie «LIMOIOLOGE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 4 novembre 1991

76300

*Le secrétaire de la compagnie,
PAUL OUELLET*

LOCATION D'AUTO BELA INC. BELA U-DRIVE INC.

Prenez avis que la compagnie «LOCATION D'AUTO BELA INC. — BELA U-DRIVE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 24 octobre 1991

76299

*Le président,
BERNARD JOBIDON*

MAISON BEAUMONT INC.

Prenez avis que la compagnie «MAISON BEAUMONT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 octobre 1991

76241

*Les procureurs de la compagnie,
BÉLANGER, SAUVÉ*

MARCHÉ DI LORENZO INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ DI LORENZO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 octobre 1991

76179

Le président,
PASQUALE DI LORENZO

MARCHÉ FUSEY INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ FUSEY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 29 octobre 1991

76183

Le procureur de la compagnie,
YVES-M. VEILLETTE, notaire

**MAVTECH HOLDINGS INC.
LES PLACEMENTS MAVTECH INC.**

Prenez avis que la compagnie «MAVTECH HOLDINGS INC. — LES PLACEMENTS MAVTECH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 octobre 1991

76217

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

NORDIC THERMO POMPE INC.

Prenez avis que la compagnie «NORDIC THERMO POMPE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 29 octobre 1991

76260

Le procureur de la compagnie,
NORMAND HAINS, notaire

**PIÈCES D'AUTO EAGLE INC.
EAGLE MOTORS INC.**

Prenez avis que la compagnie «PIÈCES D'AUTO EAGLE INC. — EAGLE MOTORS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1991

76288

Le président,
LAZ KAHAN

PLACEMENTS F. ROBERT LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «PLACEMENTS F. ROBERT LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 octobre 1991

76176

Le président,
FERNAND ROBERT

PROMOTIONS CLAUDE PAGÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «PROMOTIONS CLAUDE PAGÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 6 octobre 1991

76279

Le président,
CLAUDE PAGÉ

PUBLI-QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «PUBLI-QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1991

76280

Le président,
ROBERT P. CHARETTE

QUINCAILLERIE DONNACONA LTÉE

Prenez avis que la compagnie «QUINCAILLERIE DONNACONA LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Basile, le 29 octobre 1991

76222

Le président,
DENIS THIBODEAU

QUINCAILLERIE H. THIBODEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «QUINCAILLERIE H. THIBODEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Basile, le 14 mai 1991

76223

La présidente,
ERNESTINE THIBODEAU

RESTAURANT WAH REN INC.

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT WAH REN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 octobre 1991

76297

Pour la compagnie,
WUN FUNG MAH

ROMÉO FRANCOEUR & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «ROMÉO FRANCOEUR & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 10 octobre 1991

76221

Le président,
ROMÉO FRANCOEUR

SCOTT, MILOT & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «SCOTT, MILOT & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 2 juillet 1991

76220

Le président,
JEAN-LOUIS SCOTT

SECRÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la corporation «SECRÉTARIAT DES SYNDICATS CATHOLIQUES DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sillery, le 5 novembre 1991

76306

Le secrétaire-trésorier,
JACQUES LEMIEUX

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES BOIS-FRANCS INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DES BOIS-FRANCS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Arthabaska, le 5 novembre 1991

76302

Les procureurs de la compagnie,
MOISAN BELLAVANCE AUBERT & ASSOCIÉS

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EAGLE INC. EAGLE LAND INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE EAGLE INC. — EAGLE LAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1991

76289

Le président,
LAZ KAHAN

SPARTON MEN'S WEAR INC.

Prenez avis que la compagnie «SPARTON MEN'S WEAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 octobre 1991

76212

Le secrétaire de la compagnie,
ARTHUR HOFFER

STATION-SERVICE PATRICE SIROIS INC.

Prenez avis que la compagnie «STATION-SERVICE PATRICE SIROIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Pistoles, le 28 octobre 1991

76175

Le procureur de la compagnie,
GASTON MICHAUD, notaire

STRABOCO INC.

Prenez avis que la compagnie «STRABOCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 31 octobre 1991

76291

Les procureurs de la compagnie,
GAUTHIER, NEPVEU, LEBLANC & BROUILLETTE

THIKA IMPORTATIONS INC.

Prenez avis que la compagnie «THIKA IMPORTATIONS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 25 octobre 1991

76207

Le président,
R. MAINVILLE

TOURNAGE A-M INC.

Prenez avis que la compagnie «TOURNAGE A-M INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brigham, le 28 octobre 1991

76186

Le président,
A.M. LATULIPPE

TURGEON & JOBIN ÉLECTRIQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «TURGEON & JOBIN ÉLECTRIQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 octobre 1991

76228

Le procureur de la compagnie,
CYRILLE DELÂGE, notaire

Longueuil, le 17 septembre 1991

76252

Pour la corporation,
DENISE MARION

VARIÉTÉS G.H. INC

Prenez avis que la compagnie «VARIÉTÉS G.H. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Pocatière, le 5 novembre 1991

76305

Le président,
GUY PELLETIER

W.B. HONEY (1978) INC.

Prenez avis que la compagnie «W.B. HONEY (1978) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 21 octobre 1991

76193

La secrétaire de la compagnie,
MONIQUE BELZILE

WATER-POLO LONGUEUIL INC.

Prenez avis que la corporation «WATER-POLO LONGUEUIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 4 septembre 1991

76250

Le président,
YVES BOUCHARD

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

Les compagnies étrangères ci-dessous mentionnées donnent avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
2807-3633 NIHON KOHDEN DE L'AMÉRIQUE, DIVISION DU CANADA INC.	1991 08 20	de la principale place d'affaires à: Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière ouest, bureau 2250, Montréal
3201		<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2727-5056 ** BENTLY NEVADA CANADA LTÉE	1991 10 23	Me Peter F. Hoffmann, 1981, avenue McGill College, Montréal	1981, avenue McGill College, Montréal
2983-7473 ** LES ENSEIGNES & MAINTENANCE WHITE WAY INC.	1991 10 22	M. Andy Roy, 1405, route Trans-Canadienne, bureau 236, Dorval	1405, route Trans-Canadienne, bureau 236, Dorval
2989-1504 ** LES IMMEUBLES SOBEYS LTÉE	1991 10 22	M. Paul A.R. Townsend, 1, Place Ville Marie, 37 ^e étage, Montréal	1, Place Ville Marie, 37 ^e étage, Montréal
2981-9133 ** SERVICE DE LIVRAISON DES MARCHANDS MHDS INC.	1991 10 23	Mme Michèle Gouin, 1596, avenue des Pins ouest, Montréal	1596, avenue des Pins ouest, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3202

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Remplacement d'un commandité**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SERVOMATION INTERNATIONAL	GROUPE SI INC	2852-0470 QUÉBEC INC.	1991 10 29

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Longueuil,
DIANE LECLERC*

3189

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

Northwestern National Life Insurance Company Délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que « Northwestern National Life Insurance Company » a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec dans les catégories suivantes:

- sur la vie
- contre la maladie ou les accidents

(activités limitées à la réassurance).

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est M. Daniel Dagenais de « Lavery, O'Brien Barristers and Solicitors, sis au 1, place Ville-Marie, 40^e étage, Montréal, QC, H3B 4M4.

Le siège social de la compagnie est situé au 20, Washington Avenue South, Minneapolis, Minnesota, U.S.A. 55110

Québec, le 1^{er} novembre 1991

3211

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Loi électorale

Financement des partis politiques et des candidats indépendants

Le directeur général des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale.

Remplacement d'un représentant officiel (Article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC de la circonscription de:		
Bertrand	Lionel Giroux	Paul Fortin
Laviolette	Jean Goulet	Gérald Boivin

Sainte-Foy, le 4 novembre 1991

3210

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

Le financement des partis politiques (Articles 81 à 86)

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, pour la période du 1^{er} au 31 août 1991.

1. Frais d'administration	37 448,90 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	2 031,27
TOTAL	39 480,17 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du MOUVEMENT SOCIALISTE, madame Christiane Sibillotte, pour la période du 26 mars au 25 juillet 1991.

1. Frais d'administration	21,36 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	172,99
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	59,81
TOTAL	254,16 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du MOUVEMENT SOCIALISTE, madame Christiane Sibillotte, pour la période du 1^{er} août au 25 septembre 1991.

1. Frais d'administration	10,68 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	86,55
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	29,86
TOTAL	127,09 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC, monsieur Jean-Pierre Roy, pour la période du 1^{er} au 25 septembre 1991.

1. Frais d'administration	40 920,34 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0
TOTAL	40 920,34 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC, monsieur Gilles Bourque, pour la période du 26 mai au 25 septembre 1991.

1. Frais d'administration	636,16 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0
TOTAL	636,16 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

État sommaire du montant versé au représentant officiel du NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC, monsieur John Penner, pour la période du 1^{er} au 25 septembre 1991.

1. Frais d'administration	952,05 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	33,91
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	11,47
TOTAL	997,43 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

État sommaire du montant versé au représentant officiel du PARTI ÉGALITÉ/EQUALITY PARTY, monsieur Gerry Cooper, pour la période du 1^{er} juillet au 25 septembre 1991.

1. Frais d'administration	6 258,84 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	6 780,40
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0
TOTAL	13 039,24 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du PARTI QUÉBÉCOIS, madame Rita Dionne-Marsolais, pour la période du 1^{er} au 25 septembre 1991.

1. Frais d'administration	32 900,20 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0
TOTAL	32 900,20 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission
de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

3210

Ministères — Avis concernant les

Industrie et du Commerce et de la Technologie

Heures d'affaires

175386 CANADA INC. *Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 11 de la Loi sur les heures

et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise l'admission du public le dimanche entre 8 h 00 et 17 h 00 dans l'établissement commercial qui opère au 3460A, boulevard des Sources à Dollard-des-Ormeaux sous la raison sociale « 175386 Canada Inc. », en autant qu'au plus 4 personnes assurent le fonctionnement de cet établissement le dimanche.

Québec, le 25 septembre 1991

*Le ministre de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY*

3206

Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Rues ou chemins d'intérêt strictement local en milieu urbain ».

Circonscription électorale de Nicolet:

Dans la municipalité de Odanak (réserve indienne):
Région 04, district 33.

Section du rang Saint-Joseph, de l'intersection de la route 132 à la limite de la municipalité de Saint-Thomas-de-Pierreville, paroisse, vis-à-vis des lots 1217-89, 1217-91, 1217-88, 1217-130-1, 1217-130-RE, 1217-131, 1217-132, 1217-133 sur une longueur approximative de 1,2 kilomètre.

Québec, le 24 octobre 1991

*Le ministre délégué aux Transports,
ROBERT MIDDLEMISS*

3188

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de siège social (Article 5)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de siège social de chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Nouvelle adresse du siège social	Date de constitution
1644-0646 SYNDICAT DE GESTION AGRICOLE DE BEAUCE-NORD	207, boulevard Vachon sud, Sainte-Marie	1991 10 23

3203

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2311-6924 2311-6924 QUÉBEC INC.	1991 10 10	Aucune
2316-8289 ASSOCIATION DES CULTURES ORIENTALES DE MONTRÉAL INC.	1991 10 08	Aucune
1161-0110 ROGER GAUTHIER INC.	1991 10 10	Aucune

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

3204

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC — RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS-LANAUDIÈRE

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 1991 10 03, autorisé « ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC — RÉGION DE LA MAURICIE-BOIS-FRANCS » à changer son nom en celui de « ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC — RÉGION MAURICIE-BOIS-FRANCS-LANAUDIÈRE ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, ce 1991 10 08.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1332-5774

76277

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS EN RECHERCHE CLINIQUE

La formation d'une association sous le nom de « ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS EN RECHERCHE CLINIQUE » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1991 10 04.

Le siège social de l'association est dans le territoire de la Communauté urbaine de Québec, district judiciaire de Québec.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2861-5508

76261

FRATERNITÉ DES POLICIERS DE HULL INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 1991 10 24, autorisé L'UNION MUNICIPALE DES POLICIERS DE HULL à changer son nom en celui de « FRATERNITÉ DES POLICIERS DE HULL INC. ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, ce 1991 10 28.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1297-3491

76199

Ventes en vertu de la loi sur la faillite

Vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure
En matière de faillite
District de Joliette
No 705-11-000083-916

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

RICHARD MONETTE, débiteur, et MARCHAND DAOUST INC., syndic, en sa qualité de syndic à la faillite de Richard Monette, faisant affaires au 354, Notre-Dame Ouest, local 200 à Montréal, province de Québec, syndic-requérant, et ROGER LALONDE, résidant et domicilié au 8480, boulevard des Mille-Îles, Laval, province de Québec, mis en cause, et BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE IMPÉRIALE, corporation bancaire constituée sous l'égide de la Loi sur les banques du Canada, ayant un bureau au 2420, boulevard Industriel, Laval, province de Québec, mis en cause, et DAME MARCELLE GUILBAULT, résidant et domiciliée au 3508, rue Saint-Pierre, Mascouche, province de Québec, mise en cause, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, plus précisément connu et désigné comme étant le lot vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-trois (283-22) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, division d'enregistrement de L'Assomption; avec les bâtisses y érigées portant le numéro d'immeuble 222, montée Beauchamp, Saint-Roch-de-l'Achigan. Aujourd'hui: 222, Ruisseau-des-Anges. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et sujet à toutes les servitudes passives dûment établies en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec. »

La mise à prix est fixée à 32 323,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au syndic, en argent ou par chèque visé à l'ordre du syndic MARCHAND, DAOUST INC., au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du syndic Marchand, Daoust Inc., 354, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200, le JEUDI DIX-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DIX heures.

Montréal, le 1^{er} novembre 1991

76293

MARCHAND, DAOUST INC., syndic

Ventes par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010349-890

MARIE FORGET, partie demanderesse, et CLAIRE THERRIEN, es qualités exécutrice testamentaire de la succession de feu dame MARIE FORGET, résidant et domiciliée au 5564, avenue Verdun, Verdun, partie demanderesse en reprise d'instance-requérante, contre RÉMI THERRIEN, résidant et domicilié au 5325, Orléans, Montréal, partie défenderesse-intimée, et LES HÉRITIERS DE FEU MARIE FORGET, a/s de Yvette Therrien, résidant et domiciliée au 7295 A, Sabre, Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, les mis-en-cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Pierre Pinard, J.C.S. de la Cour supérieure du district de Montréal, daté du septième (7^e) jour d'octobre 1991, ordonnant la licitation de l'immeuble ci-après décrit:

« Un emplacement ayant front sur la rue des Écores dans le quartier de Rosemont, ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent huit (208-795), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-de-la-Visitation; avec un bâtiment dessus érigé portant le numéro 6716 de ladite rue des Écores, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 18 148,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 novembre 1991

76313

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000048-913
S. 605-18-000002-913

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 255, 3^e Rue à La Sarre, district d'Abitibi, demanderesse, contre **DORILLA PARÉ**, domicilié et résidant au 312, rang 8 à Rapide-Danseur, district d'Abitibi, et **LILIANE FARLEY**, domiciliée et résidant à Macamic, district d'Abitibi, défendeurs, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos, district d'Abitibi, mis en cause.

Premièrement:

« A) Un immeuble sis et situé dans la municipalité de Rapide-Danseur en Abitibi-Ouest, province de Québec, connu et désigné comme il suit: toute la partie de terrain de forme irrégulière comprise entre la rivière Duparquet et la route à cet endroit, sise à l'ouest du lot numéro six (6) du rang Neuf (IX) du cadastre officiel pour le canton de Duparquet, division d'enregistrement d'Abitibi; cette lisière de terrain contient environ vingt acres (20 ac) de terre en superficie, plus ou moins, et cette partie de terrain est bornée comme il suit: vers le nord par le lot numéro sept (7) du rang Neuf (IX) dudit canton de Duparquet; vers l'est par la route passant à cet endroit; vers le sud par le lot numéro cinq (5) du rang Neuf (IX) du cadastre officiel pour le canton de Duparquet; et vers l'ouest par la rivière Duparquet coulant à cet endroit.

Le tout hypothéqué avec la maison d'habitation et autres constructions y dessus érigées, circonstances et dépendances. »

L'immeuble saisi ne constitue pas une résidence familiale au sens de l'article 687.1 du Code de procédure civile.

La mise à prix est fixée à 5 608,65 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1^{re} Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI HUITIÈME jour de JANVIER 1992 à TREIZE heures TRENTE.

Deuxièmement:

« B) Un morceau de terrain de forme irrégulière, faisant partie du lot non subdivisé numéro trente-huit (38) du rang Sept (VII) du cadastre officiel pour le canton de Hébertcourt, division d'enregistrement d'Abitibi; cet emplacement a cinquante mètres et trois centièmes (50,03 m) dans sa ligne nord, quatre-vingt-onze

mètres et quarante-trois centièmes (91,43 m) dans sa ligne ouest et suivant un rayon de cent quatre-vingts degrés quinze minutes vingt-quatre secondes (180°15'24"), la ligne est ayant plus ou moins deux cent quarante-cinq pieds (245 pi) selon un rayon de cent quatre-vingts degrés (180°); ce morceau de terrain est borné comme il suit: au nord, borné par la route interprovinciale Duparquet (Québec)-Matheson (Ontario); à l'est, borné par la ligne séparative des lots trente-huit et trente-neuf (38-39) dudit rang Sept (VII) dit canton de Hébertcourt; ou encore borné à l'est par le morceau de terrain ci-après décrit: au sud, borné par le lac Hébertcourt ou la réserve des trois chaînes; et à l'ouest, borné par le résidu ouest dudit lot trente-huit à cet endroit, ou encore borné à l'ouest par l'emplacement de M. Julien Beaudry. Ce morceau de terrain apparaît au plan accompagnant un procès-verbal portant le numéro 168 de la minute de l'arpenteur-géomètre Roger Baribeault au dossier no LS81-S-005 et dûment déposé à Amos, au bureau d'enregistrement de la division d'Abitibi le 24 août 1982 sous le no 204403.

C) Tout cet espace de terrain sis au sud de la route Duparquet-Matheson, et ce, jusqu'au lac Hébertcourt comprenant la moitié ouest de la partie sud de la route, sur le lot numéro trente-neuf (39) du rang Sept (VII) du canton d'Hébertcourt, division d'enregistrement d'Abitibi; cet espace de terrain est borné comme il suit: au nord, borné par ladite route interprovinciale Duparquet-Matheson; à l'est, borné par le creek ou la moitié dudit lot; au sud, borné par le lac Hébertcourt; et à l'ouest, borné par le lot numéro trente-huit (38) dudit rang Sept (VII) dudit canton, ou encore borné à l'ouest par le morceau de terrain ci-dessus décrit au paragraphe B.

D) Tous les droits sur la réserve des trois chaînes qui pourraient s'appliquer en regard des morceaux de terrain ci-haut décrits et aboutant au lac Hébertcourt.

Le tout hypothéqué avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances et tout l'équipement s'y trouvant actuellement, lequel est déclaré par les parties immeuble par destination. »

Les immeubles saisis ne constituent pas des résidences familiales au sens de l'article 687.1 du Code de procédure civile.

La mise à prix est fixée à 22 556,22 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1^{re} Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI HUITIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures TRENTE.

Troisièmement:

« E) Le lot de terre connu et désigné sous le numéro sept A (7-A) du rang Huit (VIII) du cadastre officiel pour le canton de Duparquet, division d'enregistrement d'Abitibi; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

L'immeuble saisi constitue une résidence familiale au sens de l'article 687.1 du Code de procédure civile.

La mise à prix est fixée à 17 889,30 \$. Le montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif

du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.) est fixé à 8 944,65 \$.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, Amos, le MERCREDI HUITIÈME jour de JANVIER 1992 à QUINZE heures TRENTE.

Le shérif,
FRANÇOIS PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 23 octobre 1991

76265

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000134-911
S. 605-18-000007-912

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 101, 1^{re} Avenue Ouest à Amos, district d'Abitibi, demanderesse, contre RÉAL SYLVAIN, domicilié et résidant au 18, 3^e Avenue Ouest à Macamic, district d'Abitibi, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement d'Abitibi à Amos, district d'Abitibi, mis en cause.

« Les lots de terre connus et désignés aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Lamotte, sous les numéros trente-cinq et trente-six A (35 et 36 A) du rang Deux (II); avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Un emplacement de forme irrégulière étant la partie est du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Lamotte, sous le numéro quarante (ptie 40), du rang Un (I), plus amplement borné et décrit: à l'est par la limite des hautes eaux du lac Malartic, à l'ouest par la limite est du chemin public, au nord par la limite nord du lot 41 des mêmes rang et canton et au sud par la limite sud dudit lot.

Un emplacement de forme irrégulière étant la partie est du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Lamotte, sous le numéro quarante et un (ptie E. 41), du rang Un (I), division d'enregistrement d'Abitibi, borné à l'est, par la limite des hautes eaux du lac Malartic; à l'ouest, par la limite est du chemin public; au nord, par la limite nord du lot 41, et au sud par la limite nord du lot 40, mêmes rang et canton.

Le lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Lamotte, sous le numéro trente-six (36) du rang Un (I). »

Il s'agit d'immeubles qui servent de résidences familiales. La mise à prix est fixée à 42 432,00 \$. Le montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication sera de 21 216,00 \$, tel qu'exigé par l'article 687.1 du C.P.C. Cette somme devra être versée, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.)

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1^{re} Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI QUINZIÈME jour de JANVIER 1992 à DIX heures.

Le shérif,
FRANÇOIS PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 30 octobre 1991

76266

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000052-911
760-05-000152-908

CAISSE POPULAIRE DE DORION, société coopérative et financière ayant son bureau au 170, Harwood, Dorion, J7V 1Y2, partie demanderesse, contre C. ANDRÉ GUÉRIN, domicilié et résidant au 1382, chemin Saint-Robert, Saint-Lazare, J0P 1V0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la ville de Saint-Lazare, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Lazare, comme étant la resubdivision numéro deux de la subdivision du lot numéro quatre du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-huit (288-4-2), contenant en superficie trois mille neuf cent soixante-treize mètres carrés et un décimètre de mètre carré (3 976,1 m²); avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 1382, chemin Saint-Robert. À distraire toutefois, dudit emplacement, la partie vendue à la corporation de Saint-Lazare suivant acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 252050. »

La mise à prix a été fixée à 24 691,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, J7V 2N1, le HUITIÈME jour de JANVIER 1992 à ONZE heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 1^{er} novembre 1991

76237

Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-18-000022-914
500-02-021600-858

LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, partie demanderesse, contre NOELLINE LEBREUX, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Jean, mis en cause.

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro cent quarante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent douze (412-148) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant grever ledit immeuble.

Évaluation uniformisée: 44 929,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 11 232,25 \$, compte tenu du facteur établi pour le rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Jean-sur-Richelieu, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif,

SUZANNE BUSSIÈRES

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 16 octobre 1991

76268

Labelle

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Hull

No 550-05-000886-906

S. 560-18-000027-917

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, et une succursale au 252, Notre-Dame, Maniwaki, QC, partie demanderesse, contre **JEAN-CLAUDE LABELLE** et **NICOLE GRONDIN LABELLE**, tous deux domiciliés et résidant à R.R. 1, Sainte-Famille-d'Aumond, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Gatineau, bureau d'enregistrement, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, J9E 2J7, mis en cause.

L'immeuble servant de résidence familiale

La description des immeubles qui seront vendus est la suivante:

« A) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot portant le numéro dix-huit (ptie lot 18) dans le rang Un (rg 1), au cadastre officiel du canton d'Aumond, comté de Gatineau, division d'enregistrement de Gatineau et laquelle partie peut être plus particulièrement décrite comme suit, savoir:

Ladite partie ayant une superficie de trente-cinq mille cinq cent trente pieds carrés (35 530 pi²) et décrite comme suit: à partir d'un point situé à l'endroit où le chemin de Grand-Remous traverse un ruisseau, ledit point étant situé à cinq cent cinquante-sept pieds (557 pi) de la ligne de division entre les lots 18 et 19, rang 1, canton d'Aumond, ladite mesure ayant été établie en suivant ledit chemin de Grand-Remous; de ce point à angle en direction est sur une distance de deux cent quinze pieds (215 pi) jusqu'à la rivière Joseph; de là, en suivant la ligne des hautes eaux de ladite rivière, en direction nord-est sur une distance de

trente-six pieds (36 pi); de là, à angle en direction nord sur une distance de cent cinquante-cinq pieds (155 pi), jusqu'à un point étant situé du côté nord d'un ruisseau; de là, à angle en direction ouest sur une distance de deux cent quatre pieds (204 pi) jusqu'au chemin de Grand-Remous; de là, à angle en direction sud, en suivant ledit chemin public pour une distance de cent quarante-neuf pieds (149 pi) jusqu'au point de départ, le tout étant en mesures anglaises, bornée comme suit, savoir: à l'ouest par le chemin de Grand-Remous, au sud par partie du même lot, appartenant à Kenneth Labelle ou représentants, au sud-est par la rivière Joseph, à l'est et au nord par partie du même lot, appartenant à la corporation municipale d'Aumond ou représentants.

Tel que le tout se trouve présentement.

Avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et occultes pouvant affecter ledit immeuble.

B) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot dix-huit (ptie lot 18) dans le rang Un (rg 1), au cadastre officiel du canton d'Aumond, division d'enregistrement de Gatineau.

Cette partie, de forme irrégulière, est bornée vers le nord par partie du lot 19, rang 1, canton d'Aumond, vers l'ouest par le rang « B » pour ledit canton, vers le sud par le chemin municipal et vers l'est par le chemin du lac Joseph;

C) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot dix-huit (ptie lot 18) dans le rang Un (rg 1), au cadastre officiel du canton d'Aumond, division d'enregistrement de Gatineau;

Cette partie, de forme irrégulière, est bornée vers le nord par le chemin municipal, vers l'est par une partie du même lot, propriété d'Edgar Robitaille ou représentants, vers le sud-est par partie du même lot, propriété de la corporation municipale d'Aumond ou représentants et vers le sud par partie du lot 17H, rang 1, canton d'Aumond.

Le tout d'après un plan, lequel demeure annexé à l'original de la minute numéro 2366 de Luc Demers, notaire, après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par les parties en présence du notaire.

Tel que le tout se trouve présentement avec et sujet à toutes les servitudes, actives et passives, apparentes et occultes pouvant affecter ledit immeuble.

Avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 18 400,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives. L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication, la somme de 9 200,00 \$, soit 25 % de cette évaluation municipale.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le MERCREDI QUINZIÈME jour de JANVIER 1992 à ONZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 29 octobre 1991

La shérif adjointe,
FRANCE GOUGEON

76264

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-02-042590-906
505-18-000084-913

LE GROUPE CANAM MANAC INC., corps politique légalement constitué selon la loi et ayant un siège social au 1800, avenue McGill College, 27^e étage, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre 2741-7401 QUÉBEC INC., faisant affaires sous le nom de GESTION L.L. au 1695, boulevard Édouard, appartement 4, Saint-Hubert, district de Longueuil, partie défenderesse, et LOUISE LAROCHE, résidant et domiciliée au 1695, boulevard Édouard, appartement 4, Saint-Hubert, district de Longueuil, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un certain emplacement connu et désigné comme étant le lot huit cent deux (802), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil; avec bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 3134 à 3140, des Opales à Saint-Hubert. »

La mise à prix est fixée à 100 000,00 \$, ledit montant ayant été fixé par la Cour du Québec en vertu d'une requête accordée le 29 octobre 1991, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le HUITIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 4 novembre 1991

76271

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 200-05-002030-919
505-18-000097-915

LES SERVICES DE SANTÉ DU QUÉBEC, corporation légalement constituée, faisant affaires sous les nom et raison sociale de « SSQ, Mutuelle d'assurance-groupe », ayant son siège social au 2525, boulevard Laurier à Sainte-Foy, district de Québec, partie demanderesse, contre ROBERT BERNATCHEZ, résidant et domicilié au 830, rue Dandurand à Laval, district de Laval, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Une fraction d'un immeuble tenu en copropriété ayant front sur la rue du Rhône à Saint-Lambert, laquelle comprend:

1. Une partie exclusive dudit immeuble connue et désignée comme étant le lot numéro cent huit de la subdivision du lot originaire numéro trois cent soixante-seize (376-108) du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly.

2. Tous les droits indivis se rattachant à cette dite partie exclusive, soit une proportion de .7657533 % des parties communes dudit immeuble, connues et désignées comme étant composées des lots numéros un et deux de la subdivision du lot originaire numéro trois cent soixante-seize (376-1 et 2) dudit cadastre.

3. L'usage exclusif d'un espace de stationnement intérieur portant le numéro 196, attribué à la susdite partie exclusive.

Ledit immeuble est assujéti aux articles 441 b et suivants du Code civil du Bas-Canada, le tout tel qu'établi dans la déclaration de copropriété enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 48733 et ses amendements.

Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve de la part de l'emprunteur, et notamment sujet aux servitudes enregistrées sous les numéros 475490 et 556697.

Cet immeuble porte le numéro 40 de la rue du Rhône à Saint-Lambert, appartement 108. »

La mise à prix est fixée à 19 125,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1992 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 4 novembre 1991

76270

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004958-912

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique ayant son siège social et principal établissement pour la province de Québec, dans les ville et district de Montréal, au 1555, boulevard René-Lévesque Ouest, partie demanderesse, contre BOGART FASHIONS INC., corps politique ayant un bureau au 1177, rue Sainte-Catherine Ouest, ville et district de Montréal, et SAGA FASHIONS INC., corps politique ayant un bureau au 1177, rue Sainte-Catherine Ouest, ville et district de Montréal, et MONSIEUR WAGIH ALLAM, résidant au 1177, rue Sainte-Catherine Ouest, ville et district de Montréal,

parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Cedar (connu comme l'avenue The Boulevard), connu et désigné comme étant le lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-4), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant cinquante pieds de largeur à angle droit de ses côtés, et sur une profondeur de cent quatre-vingt-huit pieds dans sa ligne sud-ouest, et cent cinquante-sept pieds et huit pouces dans sa ligne nord-est et contenant une superficie totale de huit mille cinq cent soixante-huit pieds carrés; et

2. Une parcelle de terrain ayant front sur l'avenue Mountain dans la cité de Westmount, étant prise entre l'avenue Mountain et l'emplacement ci-dessus décrit, ladite parcelle de terrain mesurant dix pieds de largeur sur une profondeur de cinquante pieds et étant prise de la partie sud-est du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt-deux (322-5), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, étant borné en front, au nord-est, par l'avenue Mountain; en arrière, au sud-ouest, par la subdivision numéro quatre du lot originaire numéro trois cent vingt-deux desdits plan et livre de renvoi officiels, au sud-est par le lot numéro 321-2 desdits plan et livre de renvoi officiels; et de l'autre côté, au nord-ouest, par le résidu de ladite subdivision numéro cinq, étant la propriété de dame Corinne Manning, épouse de John J. Louison ou représentants.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 3284 de l'avenue Cedar.

Avec toutes les servitudes passives et actives y attachées.

Toutes les mesures ci-dessus mentionnées sont en mesure anglaise et plus ou moins.

L'immeuble servant de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 375 013,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 187 506,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 1^{er} novembre 1991

76312

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005671-910

LES CUISINES NELKEN INC., corps politique légalement constitué selon la loi et ayant son bureau au 900, boulevard de l'Industrie, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **BOURGEL CONSTRUCTION INC.**, corps politique légalement constitué selon la loi et ayant son bureau au 11774, du Pavillon, bureau 3 à Pierrefonds, district de Montréal, partie défenderesse, et **SYLVAIN COURNOYER** domicilié et résidant au 166, du Manoir, appartement 1, Île-Bizard, district de Montréal et al., et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, les mis-en-cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie indivise des lots un et deux de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt (ptie 180-1 et 2) (Partie commune) et lot quatre cent un de la subdivision officielle du lot cent quatre-vingt (180-401) (Partie exclusive), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Île-Bizard, bureau d'enregistrement de Montréal; avec et dans une bâtisse portant le numéro d'immeuble 164, du Manoir, Île-Bizard condo 4, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 15 734,25 \$.

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie indivise des lots un et deux de la subdivision officielle du lot cent soixante-dix-neuf (ptie 179-1 et 2) (partie commune) et le lot trois cent un de la subdivision officielle du lot cent soixante-dix-neuf (179-301) (Partie exclusive), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Île-Bizard, bureau d'enregistrement de Montréal; avec et dans une bâtisse portant le numéro d'immeuble 166, du Manoir, Île-Bizard, condo 3, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 15 734,25 \$.

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie indivise des lots un et deux de la subdivision officielle du lot cent soixante-dix-neuf (ptie 179-1 et 2) (Partie commune) et le lot quatre cent un de la subdivision officielle du lot cent soixante-dix-neuf (179-401) (Partie exclusive), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Île-Bizard, bureau d'enregistrement de Montréal; avec et dans une bâtisse portant le numéro d'immeuble 166, du Manoir, Île-Bizard, condo 4, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 15 734,25 \$.

Ces différents montants représentent 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, salle 8.119, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 novembre 1991

76314

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-000611-900
S. 200-18-000089-902

MARC-ANDRÉ POMERLEAU, 11, rue Bernier Ouest, Charlesbourg, QC, G2N 1J4, demandeur, contre 2645-4702 QUÉBEC INC., (Paquet & Associés), 97, place Bleury, Rosemère, Montréal, défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant formé des lots ci-après désignés, savoir:

A) Une partie du lot quatre cent cinquante-huit (458 pte) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, de figure régulière, bornée vers le nord-est, le sud-est, le sud-ouest et vers le nord-ouest par une partie du lot 458, mesurant trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) au nord-est, au sud-est, au sud-ouest et au nord-ouest. Contenant en superficie neuf cent vingt-neuf mètres carrés (929 m²).

B) Une partie du lot quatre cent cinquante-huit (458 pte) du même susdit cadastre, de figure régulière, bornée vers le nord-est, le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 458, mesurant trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) au nord-est et au sud-ouest, trente-six mètres et cinquante-huit centièmes (36,58 m) au sud-est et au nord-ouest. Contenant en superficie mille cent quatorze mètres carrés (1 114 m²).

C) Une partie du lot quatre cent cinquante-neuf (459 pte) du même susdit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 459, vers le sud-est par une partie du lot 458, vers l'ouest par une partie du lot 459 (sortie du boulevard Laurentien) et vers le nord-ouest par une partie du lot 460 (parcelle D), mesurant trente-trois mètres et sept dixièmes (33,7 m) au nord-est, deux cent soixante-dix-sept mètres (277 m) au sud-est, trente-six mètres et soixante-quatre centièmes (36,64 m) à l'ouest, deux cent quarante mètres (240 m) au nord-ouest. Contenant en superficie sept mille sept cent vingt-six mètres carrés (7 726 m²).

D) une partie du lot quatre cent soixante (460 pte) du même susdit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 460 (rue Notre-Dame) et par une partie du lot 460 (parcelle E), vers le sud-est par une partie du lot 459 et par une seconde partie du lot 459 (parcelle C), vers l'ouest et le nord-ouest par des parties du lot 460 (sortie du boulevard Laurentien et rue Bernier), par une partie du lot 460 (parcelle E), une partie du lot 460-2, une seconde partie du lot 460-2 (parcelle F) et une partie du lot 460, mesurant cinquante-neuf mètres et quatre-vingt-trois centièmes (59,83 m) et quarante-trois mètres et quarante-cinq centièmes (43,45 m) au nord-est, deux cent quatre-vingt-dix-huit mètres (298 m) au sud-est, trente-neuf mètres et vingt-cinq centièmes (39,25 m) et quarante-cinq mètres et trois centièmes (45,03 m) à l'ouest, vingt-sept mètres et trente-cinq

centièmes (27,35 m), vingt-deux mètres et quatorze centièmes (22,14 m), soixante-douze mètres et trois dixièmes (72,3 m) et soixante-dix-neuf mètres (79 m) au nord-ouest. Contenant en superficie douze mille cinq cent vingt mètres carrés (12 520 m²), avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.

E) Une partie du lot quatre cent soixante (460 pte) du même susdit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 460-2 (parcelle F), vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 460 (parcelle D), vers le nord-ouest par une partie du lot 460 et par le lot 461-15 (rue Bernier), mesurant cinquante-cinq mètres et huit centièmes (55,08 m) au nord-est, trente-quatre mètres et vingt-deux centièmes (34,22 m) au sud-est, cinquante-neuf mètres et quatre-vingt-trois centièmes (59,83 m) au sud-ouest, cinquante-huit mètres et cinquante-quatre centièmes (58,54 m) et cinq mètres et soixante centièmes (5,60 m) au nord-ouest. Contenant en superficie deux mille six cent soixante-dix-huit mètres carrés et neuf dixièmes (2 678,9 m²).

F) Une partie de la subdivision numéro deux du lot originaire numéro quatre cent soixante (460-2 pte), de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 460-2, vers le sud-est par une partie du lot 460 (parcelle D), vers le sud-ouest par une partie du lot 460 (parcelle E) et vers le nord-ouest par le lot 461-15 (rue Bernier), mesurant cinquante-quatre mètres et soixante-quatorze centièmes (54,74 m) au nord-est, dix mètres et sept centièmes (10,07 m) au sud-est, cinquante-cinq mètres et huit centièmes (55,08 m) au sud-ouest et dix mètres et dix centièmes (10,10 m) au nord-ouest. Contenant en superficie cinq cent cinquante-trois mètres carrés et sept dixièmes (553,7 m²), étant du même susdit cadastre.

Le tout sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant affecter ledit immeuble et notamment à une servitude en faveur du B.A.E.Q.M. enregistrée sous le numéro 711841, et à une servitude de droit de passage enregistrée sous le numéro 309250. »

Pour être vendus en bloc suivant jugement rendu le 21 août 1990 par l'honorable René W. Dionne, J.C.S.

La mise à prix est fixée à soixante mille huit cent soixante dollars et vingt-cinq cents (60 860,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 16 novembre 1991

76269

Rimouski

Saisie immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Rimouski

Nos 100-18-000020-917

100-05-000181-914

LA CAISSE POPULAIRE DE RIMOUSKI, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 23, rue de l'Évêché Ouest à Rimouski, district de Rimouski, G5L 7C9, partie demanderesse, contre **GÉRALD GAUVIN**, domicilié et résidant au 39, rue de Gascogne à Rimouski, district de Rimouski, G5L 7G5, et **DANIELLE DUFOUR**, domiciliée et résidant également au 39, rue de Gascogne à Rimouski, district de Rimouski, G5L 7G5, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Rimouski, 337, Moreault, SS.04, Rimouski, district de Rimouski, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision trois du lot originaire trois cent soixante-seize (lot 376-3) et la resubdivision cent quatre-vingt-neuf de la subdivision soixante-quatre du lot originaire deux cent six (lot 206-64-189) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Dit immeuble étant situé dans les limites de la ville de Rimouski. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit en chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670 du Code de procédure civile, est fixé à 29 329,00 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

La mise à prix est fixée à 58 657,50 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Rimouski, 337, Moreault, SS.04, Rimouski, le **MERCREDI HUITIÈME** jour de **JANVIER 1992** à **QUATORZE** heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-LOUIS LEBREUX

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 28 octobre 1991

76267

Ventes pour taxes, avis de publication**Ville de Cap-de-la-Madeleine**

Avis est, par les présentes, donné qu'un avis de vente pour taxes par la ville de Cap-de-la-Madeleine a été publié deux (2) fois, en français, à « L'HEBDO JOURNAL », les 28 octobre et 5 novembre 1991. Cet avis est accompagné de la liste des

immeubles qui seront vendus pour défaut de paiement des taxes, le 20 novembre 1991.

Cap-de-la-Madeleine, le 9 novembre 1991

76232

Le greffier municipal,
MAURICE THELLEND

Ville de Saint-Constant

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la ville de Saint-Constant, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis public et la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement de taxes, le 27 novembre 1991, ont été publiés à deux reprises au journal « L'Événement » soit les 23 octobre et 6 novembre 1991.

Saint-Constant, le 6 novembre 1991

76309

La greffière,
MARTINE SAVARD

Ville de Terrebonne

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Terrebonne, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville, 775, rue Saint-Jean-Baptiste, Terrebonne, le 28 novembre 1991 à 14 heures, pour défaut de paiement de taxes, a été publiée au journal « LA REVUE » les 5 novembre et 12 novembre 1991, le tout conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Terrebonne, le 12 novembre 1991

76262

Le greffier,
DENIS BOUFFARD, avocat

Ville d'Otterburn Park

Avis est donné par le soussigné qu'un avis de vente pour taxes par la ville d'Otterburn Park a été publié au journal local « L'Oeil Régional » les 26 octobre et 2 novembre 1991. Que les immeubles qui y sont décrits seront vendus à l'enchère publique en la salle des délibérations du Conseil de la ville d'Otterburn Park située au 472, rue Prince-Edward à Otterburn Park le trois (3) décembre 1991 à dix heures (10 h 00), heure locale, pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes avec en plus les intérêts et les frais.

Otterburn Park, le 6 novembre 1991

76308

Le secrétaire-trésorier,
J.H. PAGÉ

Ville Mont-Royal

Avis public est donné par la soussignée, greffière de ville Mont-Royal, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), l'avis public requis concernant la

vente de biens immobiliers à être vendus aux enchères publiques le mardi 3 décembre 1991 pour défaut de paiement de taxes, a été publié dans le « Courrier de Ville Mont-Royal/Weekly Post, Le Devoir et The Gazette » le 17 octobre et le 14 novembre 1991.

Mont-Royal, le 15 novembre 1991

La greffière,

76231

C. JOSÉE KATZ, O.M.A./CMC

Erratum

BUREAU DE CRÉDIT MO-RO INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de continuation, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1991 10 26, à la page 3980, du numéro 43, relativement à « BUREAU DE CRÉDIT MO-RO INC. », de façon à ce que la nouvelle dénomination sociale se lise: « 1979 11 01 ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1639-5998*

3209

CHÂTEAU POULET DE QUÉBEC LTÉE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de fusion, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1991 10 26, à la page 3980, du numéro 43, relativement à « CHÂTEAU POULET DE QUÉBEC LTÉE », de façon à ce que le district judiciaire se lise: « Montréal ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2865-0695*

3209

CLAUDE ROUSSEL TRANSPORT INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1991 10 26, à la page 3985, du numéro 43, relativement à « CLAUDE ROUSSEL TRANSPORT INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: « 1986 06 13 ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2437-9133*

3209

Conseil scolaire de l'Île de Montréal Rachat d'obligations

Dans l'avis de rachat publié le 19 octobre 1991, à la page 3867, faire les corrections suivantes:

À la 47^e ligne du tableau remplacer le numéro « 5761 » par le numéro « 7561 » et le numéro « 5781 » par le numéro « 7581 ».

À la 48^e ligne, remplacer le numéro « 7600 » par le numéro « 7660 ».

3205

GESTION C.G.P. LTÉE

Gazette officielle du Québec, Partie 1, 1991, numéro 14

L'avis de dissolution de corporation selon l'article 28 de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), publié le 6 avril 1991, à la page 1186 concernant la corporation GESTION C.G.P. LTÉE est nul et de nul effet.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1625-5887*

3205

Avis divers

La Métropolitaine Générale, Compagnie d'Assurance et

La Compagnie d'Assurance Belair

Demande de continuation

Convention de fusion

La Métropolitaine Générale, Compagnie d'Assurance (la « Métropolitaine »), compagnie constituée par une loi d'intérêt privé du Parlement du Canada (c. 51, 4-5 Elizabeth II, Statuts du Canada, 1956) et régie par les dispositions de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques (S.R. c. I-15), ayant son siège social à Montréal, province de Québec, a adopté, lors d'une assemblée générale spéciale de ses actionnaires tenue à Montréal le 5 novembre 1991 un règlement de continuation ayant pour objet de continuer son existence en une compagnie d'assurance régie par la Loi sur les assurances de la province de Québec (L.R.Q., c. A-32) (la « Loi sur les assurances »).

La continuation de Métropolitaine en une compagnie d'assurance régie par la Loi sur les assurances est assujettie à l'adoption préalable par le Sénat du Canada et la Chambre des Communes et l'entrée en vigueur d'une loi d'intérêt privé (La « Loi d'intérêt privé ») ayant pour objet d'habiliter Métropolitaine à procéder à sa continuation.

Sous réserve de l'entrée en vigueur de la Loi d'intérêt privé, Métropolitaine demandera à la ministre déléguée aux Finances du Québec, par requête, de confirmer le règlement de continuation et d'autoriser la délivrance des lettres patentes à cette fin.

Métropolitaine et la Compagnie d'Assurance Belair (« Belair »), compagnie constituée en vertu de la Loi des assurances (1965 S.R.Q. c. 295), ayant son siège social à Montréal, province de Québec ont respectivement fait approuver une convention de fusion en vue de se fusionner en vertu de la Loi sur les assurances, sous la raison sociale « Compagnie d'assurance Belair » lors d'une assemblée générale spéciale de leurs actionnaires respectifs tenue à Montréal le 5 novembre 1991.

La fusion de Métropolitaine et de Belair est assujettie à l'adoption et l'entrée en vigueur de la Loi d'intérêt privé, à la délivrance préalable par l'inspecteur général des institutions financières des lettres patentes confirmant le règlement de continuation de Métropolitaine.

Sous réserve de l'entrée en vigueur de la Loi d'intérêt privé et de la délivrance des lettres patentes confirmant la continuation de Métropolitaine, Métropolitaine et Belair demanderont à la ministre déléguée aux Finances du Québec, par requête commune, de confirmer la convention de fusion et d'autoriser la délivrance des lettres patentes à cette fin.

Cet avis est donné conformément aux articles 188, 197 et 200.4 de la Loi sur les assurances.

Montréal, le 6 novembre 1991

La Métropolitaine Générale,
Compagnie d'Assurance
Le président,
GILLES CLARK

La Compagnie d'Assurance Belair
Le président,
ANDRÉ FAULKNER

76140-45-4

Société nationale d'assurances
et sa version anglaise
National Insurance Company
et
Selecta nationale d'assurances Inc.
Demande de conversion et de fusion

Prenez avis que Société nationale d'assurances et sa version anglaise National Insurance Company, compagnie légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, et Selecta Nationale d'assurances Inc., compagnie légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, ont respectivement fait approuver une convention en vue de se convertir en compagnie d'assurance régie par la Loi sur les assurances et de fusionner sous la raison sociale de Société nationale d'assurance inc. et sa version anglaise National Insurance Company Inc., lors d'une assemblée générale de leurs actionnaires aux dates ci-après indiquées:

Société nationale d'assurances et sa version anglaise National Insurance Company
Date de l'assemblée générale: 22 octobre 1991

Selecta nationale d'assurances Inc.
Date de l'assemblée générale: 22 octobre 1991

Le tout, suivant les dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Société nationale d'assurances et sa version anglaise National Insurance Company et Selecta nationale d'assurances Inc. ont l'intention de demander, par requête commune adressée à la ministre déléguée aux Finances, de confirmer la convention et d'autoriser la délivrance des lettres patentes à cette fin.

Montréal, le 23 octobre 1991

76071

Le secrétaire,
GILLES DEMERS

AVIS

**PAGE BLANCHE
NON NUMÉROTÉE
MAIS INCLUSE
DANS LA PAGINATION**

UNE VUE D'ENSEMBLE DES CHANGEMENTS APPORTÉS
AU RÉGIME D'INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS.

Loi annotée sur L'ASSURANCE AUTOMOBILE



- Le texte de loi, article par article, accompagné :
- du texte législatif et réglementaire applicable avant l'entrée en vigueur de la Loi;
 - de commentaires sur les buts et le contenu des articles;
 - d'exemples qui permettent d'en mieux saisir l'application;
 - de notes faisant référence à des dispositions similaires passées dans diverses lois en vigueur.

Un document à jour, destiné à la communauté juridique et à toute personne qui s'intéresse à ce sujet.

Loi annotée sur l'assurance automobile
Société de l'assurance automobile du Québec
1991, 177 pages
ÉDQ 2-551-1456-1

19,95 \$

Une cession de
Wilson & Lafleur et des
Publications du Québec

En vente dans nos librairies, chez nos
concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :
(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
Télécopieur (418) 643 6177



COMMANDE POSTALE:

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone () _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	ÉDQ 2-551-1456-1	Loi annotée sur l'assurance automobile	19,95 \$	

Cartes de crédit acceptées ☐ ☐			Somme partielle	
			T.P.S. 7 %	
			Total	

Numéro _____
Date d'expiration _____
Banque _____
Nom du titulaire _____
Signature _____

Important :

Également disponible au format poche à 10,95 \$ de chez Les Publications du Québec.
Prix et conditions de vente indiqués sans taxes.
Les prix ne sont pas garantis en dollars canadiens.



Québec

LA FILIÈRE DU CONTRAT INTERNATIONAL



La filière du contrat international est destinée surtout aux non-juristes désireux d'apprendre des notions juridiques de base pour faciliter la discussion avec leurs partenaires ou leurs avocats.

Les principes fondamentaux et les nombreux concepts juridiques s'appliquant à l'élaboration d'un contrat de vente à l'étranger y sont abordés : droit applicable, principaux contrats à l'exportation, opérations de contrepartie, règlements des litiges, etc.

Pour les gens d'affaires qui désirent étendre leurs activités aux marchés internationaux et faire face aux imprévus.

La filière du contrat international
M. Hogue des Affaires internationales
1991, 92 pages
ÉDQ 2-551-1445-8

14,95 \$

En vente dans nos librairies, chez nos
concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale :
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information :
(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
Télécopieur (418) 643 6177

UN GUIDE PRATIQUE QUI DÉMONTRE
L'IMPORTANCE DU CONTRAT COMME
SUPPORT À UNE OPÉRATION D'EXPORTATION
RÉUSSIE.



COMMANDE POSTALE

Nom _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone () _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	ÉDQ 2-551-1445-8	La filière du contrat international	14,95 \$	

Cartes de crédit acceptées			Somme partielle	
			T.P.S. 7 %	
			Total	

Numéro _____
Date d'expiration _____
Banque _____
Nom du titulaire _____
Signature _____

Important :

Également disponible au format poche à 10,95 \$ de chez Les Publications du Québec.
Prix et conditions de vente indiqués sans taxes.
Les prix ne sont pas garantis en dollars canadiens.



Québec

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

